



## Chirurgie de l'obésité Entre rêve et déception

PAGE 7

© DPA BELGAINAGE

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL



© AFP BELGAINAGE

### Épidémie

#### En direct de Guinée

Pour contrer le virus Ebola, des hommes couverts des pieds à la tête s'activent sur le terrain. Échos de Guinéens sur place.

PAGE 6



© iStock

### Droits des patients

#### Consulter, combien cela coûte-t-il?

Tarif officiel, suppléments d'honoraires..., ces éléments sont souvent mal connus. Ils peuvent inquiéter le patient qui tient serrés les cordons de la bourse. Une série de balises existent. Coup d'œil sur la notion de conventionnement.

PAGE 5

### Culture

#### Antiquité et austérité

Deux expositions racontent la Grèce d'hier et d'aujourd'hui au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles : *Nautilus* et *No country for young men*.

PAGE 9

### Vie quotidienne

#### Des aides pour jardiner

Les beaux jours reviennent et, avec eux, le travail au jardin. Pour les mains vertes, il existe aussi des outils adaptés.

PAGE 2

Conseils juridiques

# Secret professionnel et convocation à la police

Les personnes qui sont tenues au secret professionnel (avocats, médecins, etc.) sont parfois convoquées par la police, ou contactées par téléphone dans le cadre d'une enquête. Mais devant la police, le secret professionnel ne peut pas être levé. Le professionnel doit se taire.

**Certains métiers sont tenus au secret professionnel**, notamment dans le domaine de la santé : médecins, infirmiers, assistants sociaux, psychologues, etc. Cela signifie que ce que le patient leur dit ne peut pas être révélé à d'autres personnes. Ni à la famille du patient, ni à la police, etc. À certaines conditions, ces professionnels peuvent partager entre eux certaines informations, par exemple pour assurer le bon suivi thérapeutique. Mais cela doit rester exceptionnel, dans l'intérêt du patient, avec son accord, etc.

**Une nécessaire relation de confiance**

Le secret professionnel se fonde sur la relation de confiance, entre la personne qui se confie et le professionnel auquel elle se confie. Cette confiance est nécessaire à l'exercice de certaines professions : on ne se confie pas à un médecin ou à un assistant social si on sait qu'il pourrait dévoiler des éléments de notre vie privée. Le secret professionnel est une valeur tellement importante pour l'intérêt général de la société, que la violation du secret est une infraction et entraîne des sanctions pénales.

**Le professionnel doit se taire**

Le secret professionnel est d'ordre public. Cela signifie, entre autres, que le professionnel n'est en principe pas libéré du secret par l'autorisation de la personne qui s'est confiée. Cela signifie également que même si la révélation est dans l'intérêt de la personne qui s'est confiée, elle est en principe interdite. Répondre aux questions du policier pourrait dans certains cas aider l'enquête, les victimes, et la personne qui s'est confiée. Mais le secret prévaut.

La loi prévoit cependant les cas dans lesquels la levée du secret est envisageable. Une des exceptions concerne le témoignage en justice ou devant une commission d'enquête parlementaire. Il y en a d'autres, notamment la non-assistance à personne en danger, et l'aide aux victimes de maltraitances. Mais les conditions sont strictes.

**Possibilité de parler devant le juge**

C'est uniquement devant un juge que certaines informations, couvertes par le secret professionnel, peuvent être révélées : que ce soit le

juge d'instruction ou le juge d'un tribunal (témoignage en justice). Attention, le procureur du Roi n'est pas un juge.

En français svp!

Le procureur du Roi est un magistrat membre du ministère public (ou parquet). Il est chargé de représenter les intérêts de la société et des mineurs dans certaines procédures civiles spécifiques, et de poursuivre les auteurs des infractions dans les procédures pénales. Il donne également un avis pour la surveillance électronique et la libération conditionnelle.

Face aux interpellations des policiers, le professionnel peut demander à être entendu par un juge. S'il est convoqué par un juge, il doit se rendre à l'audience, et prêter serment.

Il peut ensuite choisir de révéler ou non des informations. Attention, il peut parler, mais il n'y est pas obligé. Le professionnel peut décider de taire ce qu'il sait, ou de révéler une partie des informations seulement. À lui de voir s'il choisit de parler, ou s'il préfère se taire pour préserver la relation de confiance avec la personne qui s'est confiée à lui.

Le juge ne peut pas le sanctionner s'il choisit de se taire. Mais il peut apprécier ce refus, et en tirer les conclusions qu'il estime adéquates. Par exemple, il vérifie que le secret est invoqué pour protéger la personne qui s'est confiée, et non pas pour couvrir une erreur du professionnel.

**Saisie de documents?**

Les documents (par exemple le dossier médical, ou le dossier tenu par le service social de la mutualité) sont aussi couverts par le secret professionnel et ne peuvent pas être remis aux policiers,

sauf s'ils sont munis d'un mandat de perquisition en bonne et due forme, et selon certaines conditions. Sinon, ils ne peuvent être remis qu'à un juge.

En matière civile, le juge peut ordonner qu'on lui remette certains documents contenant la preuve d'un fait pertinent. Mais le professionnel peut refuser de communiquer les documents qui sont couverts par le secret professionnel.

En matière pénale, le juge d'instruction peut ordonner la saisie de documents, et le professionnel ne peut



pas empêcher la saisie de documents couverts par le secret professionnel. Le juge triera les informations, et écartera les documents couverts par le secret. Attention, si ces documents contiennent des données médicales, un représentant de l'Ordre des médecins doit être présent.

// FLORENCE COLS  
ASBL DROITS QUOTIDIENS

>> Durant le mois qui suit la publication de cet article, consultez les questions complémentaires sur le thème abordé dans la rubrique *accès libre* sur le site : [www.droitsquotidiens.be](http://www.droitsquotidiens.be)

Solival vous conseille

## Des aides pour le jardin

Les beaux jours reviennent. Il est temps de penser à l'entretien du jardin, du potager ou de la terrasse. Différents matériels peuvent utilement faciliter vos activités de jardinage.

**> Déplacer ses outils**

Porter tous ses outils peut s'avérer compliqué, surtout si l'abri de jardin est éloigné de l'endroit où l'on s'active. Optez alors pour un porte outils sur roulettes, muni d'une poignée (image 1). Vous aurez alors tous vos outils à portée de main, sans devoir réaliser plusieurs aller-retour.

**> Utiliser des outils adaptés**

Les manches des outils traditionnels de jardinage ne conviennent pas toujours. Pour limiter les mouvements du poignet qui, à la longue, peuvent devenir douloureux, utilisez des outils munis de poignées modifiées et ergonomiques (image 2). Pour éviter

de vous pencher, optez pour des outils munis d'un manche allongé (image 3). Ce type de matériel est idéal pour jardiner en station assise.

Le maintien de la position accroupie prolongée peut provoquer des douleurs aux genoux, voire des difficultés pour se relever. À l'aide d'un tabouret de jardinage que vous pourrez retourner (image 4), vous pourrez reposer vos genoux sur une partie en mousse. Les deux poignées situées sur le côté vous aideront à vous relever.

Les buissons ou roseraies peuvent comporter des branches difficile-

ment accessibles. Un sécateur à long manche (image 5) vous permettra de couper ces branches sans vous contorsionner ni risquer de perdre l'équilibre et de tomber.

Pour ramasser vos branches et feuilles tombées au sol sans vous pencher, il existe des pinces à long manche que vous manipulerez à l'aide d'une poignée (image 6).

**> Adapter la hauteur des plans de travail**

"Mon Dieu que la terre est basse", dit-on parfois lorsque nous nous penchons sans nous accroupir pour ramasser un objet ou travailler au niveau du sol. Ce qui n'est pas sans conséquences négatives pour le dos. La solution? Relever les plans de travail à bonne hauteur c'est-à-dire op-

ter pour des jardinières sur pieds ou potagers carrés surélevés. Ce type d'adaptation permet de travailler debout et de limiter les mouvements de dos douloureux (image 7). Pour la personne se déplaçant en fauteuil roulant, il faut choisir des modèles de jardinières en hauteur possédant un espace dégagé en dessous.

Autre possibilité pour jardiner en station debout : choisissez, par exemple, des espaces de plantations fixés au mur ou reposant sur des supports en hauteur (image 8).

**> Arroser plus facilement**

Porter un arrosoir rempli d'eau sur des distances importantes n'est pas simple. La fabrication d'un support pour arrosoir mobile est très facile (image 9). La fiche technique de ce

système D est à votre disposition auprès de l'ASBL Solival.

Si vous avez réalisé vous-même des aides pour le jardinage, n'hésitez pas à nous communiquer vos trucs et astuces pour partager votre ingéniosité avec d'autres personnes.

// ASBL SOLIVAL

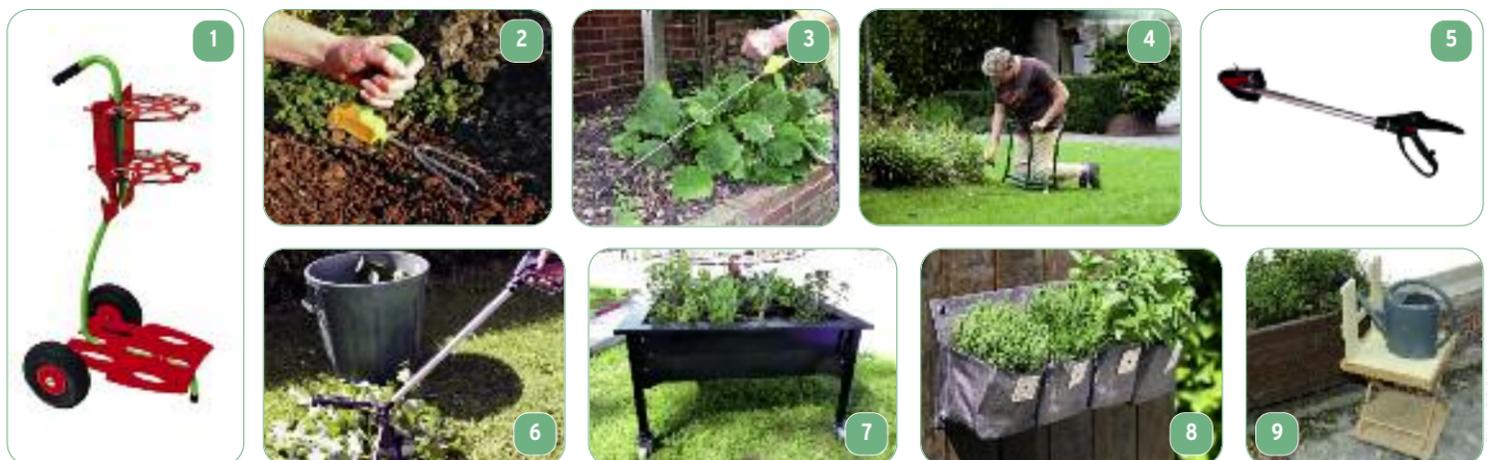


L'ASBL Solival offre un accompagnement personnalisé dans la recherche de solutions vers plus d'autonomie ou de confort à domicile et ce, en toute indépendance commerciale.

>> Infos : 070/22.12.20 (tous les jours ouvrables de 9h à 16h) • [info@solival.be](mailto:info@solival.be) • [www.solival.be](http://www.solival.be)

**Trois salles d'essais :**

- **Mont-Godinne** : CHU Dinant Godinne, 1 avenue G. Thérasse à 5530 Yvoir. Le matin sur rendez-vous et accès libre de 13 à 16h. Fermé le 1<sup>er</sup> lundi du mois.
  - **Thuin** : 1 rue des Fauldeurs à 6530 Thuin. Sur rendez-vous uniquement.
  - **Bruxelles** : Centre hospitalier Valida, 180 avenue Josse Goffin à 1082 Berchem-Sainte-Agathe. Du mardi au vendredi de 9 à 12h et de 13 à 16h. Le lundi sur rendez-vous.
- Avec le soutien de la plateforme "Bien vivre chez soi".



Salon *autonomies*

## L'autonomie, malgré l'âge ou le handicap

Du 24 au 26 avril prochain, la 7<sup>e</sup> édition du Salon *autonomies* offrira une mine d'informations, de découvertes, d'échanges... aux personnes en perte d'autonomie, à leur entourage et aux professionnels du secteur.

Le Salon "Autonomies" est organisé pour et avec les personnes handicapées, dépendantes ou vieillissantes. Mais il intéressera un large public attentif à tout ce qui peut favoriser l'autonomie au quotidien. De l'adaptation du logement aux télécommunications en passant par le transport, les loisirs, le tourisme, le sport, les soins, le bien-être ou encore l'enseignement et la formation. Quelque 140 exposants présenteront leurs services, projets et produits. La Mutualité chrétienne, Altéo (mouvement social des personnes malades, valides et handicapées) et les magasins Qualias y seront présents.

Plusieurs conférences et séances d'informations sont aussi proposées au cours des trois journées sur des sujets divers : l'accessibilité, la vie sexuelle et affective, l'activation professionnelle, la nouvelle loi de protection judiciaire, les logiciels de neuro-pédagogie... À épingler en cette veille d'élections : le vendredi à 10h30,

un débat sur le secteur du handicap rassemblera des mandataires politiques.

Le programme des animations est également fourni : démonstrations de disciplines sportives, ateliers sur l'image de soi pour personnes malvoyantes, conseils informatiques, présentation des inventions de Bricoleurs du cœur, expositions d'œuvres d'art, parcours dans le noir... Certaines animations nécessitent une réservation :

> **Petit déjeuner signé** pour découvrir la langue des signes, le vendredi et le samedi de 8h30 à 9h45 (réservation auprès de Surdimobil au 0496/24.05.30).

> **Petit déjeuner dans le noir**, le vendredi et le samedi de 8h30 à 9h30 (réservation auprès de l'ASBL La Lumière au 04/222.35.35).

> **Casse-croûte dans le silence** les jeudi, vendredi et samedi de 12h30 à 13h30, grâce à un casque insonorisant (réservation auprès de Surdimobil au 0496/24.05.30).



À suivre...

## Les vertus de la frousse



© Reporters Life on White

On a la frousse, on craint le pire, on est insécurisé, on panique ou on angoisse... Il y a mille et une façons d'avoir peur! Elles envahiraient même notre monde inquiet, peu confiant en l'avenir. La peur peut tétaniser, attiser la nervosité. Mais peut-elle aussi être mère de la sagesse?

"On ne cesse de nous faire peur, observait l'historienne Marie-Sylvie Dupont-Bouchat voici dix ans (1). L'information, les campagnes de prévention, la médiatisation à outrance de toutes les calamités qui s'abattent sur la terre entière, depuis les confins de la Chine jusqu'au cœur de l'Afrique, ont largement de quoi nous faire réfléchir aux risques qui nous menacent". Aujourd'hui, encore, on peut partager son constat. À écouter les infos d'une oreille distraite, on ne pourra échapper aux inquiétudes pour nos données privées à cause de la faille *Heartbleed*, à la peur pour la santé des voyageurs à cause du virus Ebola, à l'angoisse de prendre le métro à cause de l'histoire new-yorkaise d'un rat... Sans parler de la peur du lendemain qui habite nombre d'entre nous, alors que la crise économique semble se prolonger. Ou encore de la peur de l'autre que le sentiment d'insécurité croissant viendrait attiser. Petites ou grandes frousses traversent notre quotidien.

Alarmisme pour les uns, prévoyance ou réalisme aux yeux des autres. Nous participons d'"une société au bord de la phobie", dit le dossier printanier de la *Revue nouvelle* (2), et nous oscillons entre condamnation et célébration des peurs. Ainsi, avoir peur sera tantôt considéré comme légitime, et justifiera de multiplier les mesures pour éviter les risques. Tantôt, avoir peur sera vu comme une faiblesse. Celui qui a peur du changement sera, par exemple, taxé de pessimiste, d'immobile, de démodé... Autant de caractéristiques élevées au statut de défaut. Au final, nous voilà face à une sorte d'injonction paradoxale : prenez des risques, mais surtout des risques zéro!

**La peur, bonne conseillère?**

"Qui vit sans phobie n'est pas si sage qu'il croit", entonne le politologue Benjamin Denis, dans le

dossier de la *Revue nouvelle*. Il est, d'après lui, des peurs rationnelles et légitimes. Il évoque les alarmes que doivent susciter les changements climatiques en cours, la dégradation de la biodiversité ou l'épuisement des ressources naturelles. On trouverait là des peurs vertueuses parce qu'elles amènent à inventer de nouvelles manières d'habiter, de se mouvoir, de travailler... Si on ne tombe pas dans la névrose collective, bien entendu.

Dans le domaine de la prévention santé, la réflexion sur le recours à la peur n'est pas neuve. Son utilisation comme technique de persuasion pour modifier les comportements apporte quelques leçons éclairantes. D'abord, user efficacement de la peur implique de visualiser avec précision l'existence et la nature du danger. Sans quoi, la peur vire à l'angoisse, à l'attente d'un danger vague et particulièrement envahissant. Ensuite, afficher la menace sans suggérer l'accès à des solutions favoriserait le déni ou le rejet du risque. On passe alors à côté du but recherché.

Ces techniques de persuasion ne sont pas toujours du goût des défenseurs de la promotion de la santé, qui préfèrent favoriser la participation, la création collective de moyens d'agir... Patrick Trefois, directeur de Question santé (3) tente la réconciliation de ces points de vue autour de la posture de l'éducateur. Ce dernier transmet prioritairement des messages positifs et valorisants. Il éveille parfois à la peur des conséquences de certains actes. Il transmet une connaissance sur certains dangers. Et surtout il a pour objectif de rendre son "apprenti" autonome et responsable, à même de poser des choix éclairés, libres et conscients.

// CATHERINE DALOZE

(1) *Faire peur et avoir peur. Attitudes et comportements face à la maladie et à la mort du Moyen âge à nos jours*, in *Bruxelles Santé*, dossier *Peur et prévention*, n°spécial 2003, édité par Question Santé.  
 (2) *Revue nouvelle*, mars 2014. Voir: [www.revenouvelle.be](http://www.revenouvelle.be)  
 (3) *L'usage de la peur. Une approche légitime en promotion de la santé?*, in *Bruxelles Santé*, dossier *Peur et prévention*, n°spécial 2003, édité par Question Santé.

>> **Salon Autonomies** - du jeudi 24 au samedi 26 avril, de 10 à 18h - Halles des foires de Liège, quai de Wallonie à 4000 Liège - Entrée : 5 EUR - entrée gratuite pour les membres de la MC (sur présentation d'une vignette) et pour les membres Enéo et Altéo (sur présentation de la carte de membre). Plus d'infos : 04/225.20.05 - [www.autonomies.be](http://www.autonomies.be)

Erratum : indexation des loyers

Dans l'édition du 20 mars (n°1515), nous avons publié un article sur l'indexation des loyers dans la rubrique "conseils juridiques". Suite à une confusion de versions, une erreur s'est glissée dans cet article. Contrairement à ce qui était indiqué, l'indexation de loyer ne doit pas être prévue dans le contrat de bail pour être appliquée. Donc le loyer peut être adapté au coût de la vie si le bail a été fait par écrit, et si l'indexation n'a pas été exclue de manière expresse par une clause du contrat ou un avenant. Cette règle est d'application pour les baux de résidence principale. Attention, d'autres règles sont applicables pour les baux conclus avant le 31 mai 1997.

Par ailleurs, pour les baux de droit commun (par exemple bail de kot étudiant) l'indexation ne peut être demandée par le propriétaire que si elle est prévue dans le contrat de bail ou un avenant. Il est donc important de déterminer le type de contrat signé. Nous vous prions d'excuser cette confusion.

>> Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site [www.droitsquotidiens.be](http://www.droitsquotidiens.be)

PLUS QU'UN GSM, QU'UNE TÉLÉ, QU'UN ORDI... L'APPAREIL DENTAIRE EST LE PLUS IMPAYABLE DES APPAREILS.

C'EST POURQUOI NOUS VOUS FAISONS BÉNÉFICIER DE MEILLEURS REMBOURSEMENTS DES SOINS DENTAIRES.

Les soins dentaires sont souvent mal remboursés. Pour remédier à cette anomalie, la Mutualité chrétienne lance **Dento solidaire**, la couverture comprise dans votre cotisation, et **Dento**, une assurance facultative à petit prix. Ces couvertures soins dentaires de la MC interviennent encore plus dans les frais d'orthodontie, de prothèses et de soins curatifs et préventifs. Elles sont accessibles à tous sans questionnaire médical et sans exclusion. Bref, avec la Mutualité chrétienne, vous avez l'assurance de ne pas vous sentir démunis face aux coûts de vos soins dentaires.

Infos : 0800 10 9 8 7 - [www.mc.be/dento](http://www.mc.be/dento)

> Volontariat international

Le SCI - Projets internationaux est une ONG et une organisation de jeunesse. Elle représente la branche belge du Service civil international. À ce titre, elle propose des projets de volontariat durant l'été : participer à des activités de reboisement au Burkina Faso, organiser un festival alternatif en Espagne, vivre dans un refuge pour loups au Colorado...  
Infos : 02/649.07.38 • www.scibelgium.be

> Pouvoirs et contre-pouvoirs dans les universités



Cet ouvrage collectif est le fruit des réflexions menées en janvier 2012, lors d'un colloque de la CNE et de la CSC-Services publics des universités à Louvain-la-Neuve. *Pouvoir, contre-pouvoirs et concertations sociale dans les universités* s'attarde sur les transformations et les pressions qui influencent l'organisation du travail dans le secteur universitaire. Quelle est la place de la négociation dans l'université ? Comment rendre l'université plus solidaire ? De quelle(s) manière(s) favoriser une gouvernance plus démocratique, plus ouverte à la dimension sociétale ?

Infos : *Pouvoirs, contre-pouvoirs et concertation sociale dans les universités* • Presses universitaires de Louvain • 2014 • 222 p. • 18 EUR • www.i6doc.com

> Concours Bricoleur du Cœur

À l'initiative de Handicap international, le concours "Bricoleur du cœur" récompense trucs, astuces, petites inventions quotidiennes susceptibles d'améliorer la vie des personnes handicapées, malades ou âgées. Chacun des trois gagnants recevra 500 euros de bons d'achat chez Brico. Une catégorie spéciale permet en outre aux écoles de présenter leur projet. Le dossier de participation doit être envoyé avant le 30 juin prochain.

Le règlement et les informations complémentaires se trouvent sur [www.handicapinternational.be](http://www.handicapinternational.be).

> Travailleurs malade : reprendre un travail adapté

L'Inami vient d'éditer une brochure destinée aux employeurs. Celle-ci les guidera dans les démarches à effectuer pour permettre à un travailleur malade de reprendre un travail adapté à son état de santé.  
Infos : [www.inami.fgov.be](http://www.inami.fgov.be)

> Master en ingénierie et action sociales

En septembre aura lieu la 7<sup>e</sup> rentrée du master en ingénierie et action sociales organisé par l'Institut Cardijn et le département social de Namur, sur le site de Louvain-la-Neuve. Cette formation de niveau universitaire dure deux ans et prépare à des fonctions de cadre dans le secteur non-marchand public et privé. Des séances d'information se tiendront dans plusieurs villes wallonnes de mai à septembre.

Infos : 0497/43.34.34 • [www.mias-lln-namur.be](http://www.mias-lln-namur.be)

**Maladie et handicap  
Adopter un autre regard**

**Une personne malade ou handicapée peut-elle s'occuper de sa famille comme tout un chacun ? Est-elle capable d'exercer un emploi, d'avoir un poste à responsabilités ? A-t-elle sa place comme volontaire dans une association ?**



À ces interrogations, Altéo – mouvement social de personnes malades, valides et handicapées –, apporte une réponse simple : un "oui" convaincu par les compétences et les apports de chaque individu. L'association entend faire percoler ce "oui" et tordre le coup à des idées préconçues. Trop de stéréotypes ou de préjugés accompagneraient encore le handicap ou la maladie. Sous le slogan "Changeons de regard", sont affichés trois témoignages sans appel, sur la place publique. "Ce sont trois situations de vie de personnes handicapées ou malades qui sont mises en avant par la photographie : vie de famille, emploi et engagement volontaire, explique-t-on à Altéo. Ces trois images représentent des tranches de vie de trois personnes malades ou handicapées pour susciter la réflexion du grand public. Ces vies sont-elles si différentes de celles de tout un chacun ?", interrogent, un rien provocateurs, les membres d'Altéo.

Diffuser ces images a pour objectif de faire évoluer les mentalités et de défendre un projet de société inclusif. Les photographies matérialisées sous forme de bâches ou d'affiches seront présentées dans différentes villes et villages en Wallonie et à Bruxelles.

>> Plus d'infos auprès des régionales Altéo dont les coordonnées sont disponibles sur [www.alteoasbl.be](http://www.alteoasbl.be) ou au 02/246.42.26

**Cancer  
Stop aux bancs solaires !**

**Les bancs solaires constituent un facteur clef de l'augmentation des cancers de la peau. Divers acteurs médicaux et de sensibilisation appellent à un quasi boycott des installations de bronzage.**

Le recours aux bancs solaires doit être davantage découragé parmi la population. Et, au minimum, les contrôles sur ces installations doivent être renforcés. Tel est le double message adressé avec insistance au gouvernement par l'Alliance pour la prévention du cancer de la peau. Créée tout récemment à l'initiative de la Fondation contre le cancer, cette alliance regroupe une série d'acteurs de poids dans ce domaine, dont la Société royale belge de dermatologie, la Société scientifique de médecine générale (SSMG), Question santé, etc.

Pourquoi un tel appel ? D'abord parce que la relation de cause à effet entre le cancer de la peau et l'utilisation d'un banc solaire est prouvée de longue date, particulièrement pour les moins de 35 ans. Ensuite parce que le nombre de nouveaux cancers de la peau augmente chaque année en Belgique.

En 2011, par exemple, 2.166 nouveaux mélanomes malins (la forme la plus agressive du cancer de la peau) ont été diagnostiqués, ainsi que 20.801 non-mélanomes (cancers plus fréquents et moins mortels). Près de 400 personnes en meurent chaque année dans notre pays.



**Inégalités  
Osons un monde solidaire !**

**Nombre de situations d'inégalités et de pauvreté sont vécues par une frange de plus en plus large de la société. Des petites capsules vidéo leur donnent chair. Elles participent de la campagne menée par le Ciep, Centre d'information et d'éducation populaire du Mouvement ouvrier chrétien (MOC), pour plus de solidarité.**

Samantha habite Waterloo. Les crèches de sa région affichant "complet" (certaines jusqu'en 2017), elle n'a d'autre solution que de confier sa fille à une structure d'accueil bruxelloise. Une solution provisoire qui s'éternise, qui lui coûte la moitié de ses revenus et qui, de par les navettes que cela implique, la fait quitter le lit à 5h pour revenir à la maison à 21h.

Atteinte de la sclérose en plaques, Annick a perdu son travail et a été "mise à la pension". Son revenu actuel : un tiers de son ancien salaire. Pour se soigner, elle bénéficie des soins d'un médecin généraliste et d'un kinésithérapeute. L'accompagnement d'un ergothérapeute, pourtant essentiel dans son cas, ne lui est pas accessible.

Deux témoignages : une jeune maman et une femme à la santé fragile. Deux récits tirés de la campagne de sensibilisation et d'information du Ciep sur les difficultés que rencontrent aujourd'hui les publics fragili-

sés dans différents domaines de la vie quotidienne : l'accueil de l'enfance, la santé, l'emploi, l'immigration, le logement et la mobilité dans l'aménagement du territoire. Chacun de ces thèmes est développé dans une vidéo originale et didactique, mêlant témoignages, contextualisation et pistes de solution pour un monde plus solidaire. Ainsi dans le secteur de la santé, l'éclairage d'un expert permet au Ciep d'avancer des pistes déjà connues, tel le renforcement de l'efficacité du système de santé, et d'autres plus novatrices comme le maintien, autant que possible, des soins à domicile.

L'intention du Ciep, en diffusant ces vidéos, est de permettre de débattre dans l'espace public de ces situations, d'en comprendre les enjeux et de porter des propositions politiques qui œuvreraient à la mise en place d'un monde plus égalitaire et plus juste. En cela, l'organisation assume une de ses missions principales : soutenir les citoyens dans leur réflexion et l'exercice de leur droit de vote.

Décoder les enjeux majeurs qui traversent la société, construire des interpellations avec les citoyens, sensibiliser le grand public sur des situations parfois dramatiques, voilà comment le Ciep prépare les scrutins européen, fédéral et régional du 25 mai.



>> Pour voir les vidéos : <http://ciep.be> (rubrique : Campagnes - onglet : Campagnes de l'année).

Enfin, troisième raison évoquée : un récent communiqué du Service public fédéral (SPF) Économie, basé sur les "dix commandements du culte solaire" laisse penser qu'il est possible d'utiliser un banc solaire en toute sécurité. "Ce n'est absolument pas le cas", tonne l'Alliance, catégorique. Elle félicite le SPF d'avoir mis en évidence le fait que seuls 7,5% des centres belges de bronzage sont en ordre

vis-à-vis de la loi. Mais rappelle que le pays compte à peu près 4.000 centres et que seuls 94 ont été contrôlés...

Outre le renforcement des contrôles et la publication des résultats, l'Alliance réclame l'enregistrement obligatoire des centres de bronzage et l'interdiction de toute publicité trompeuse ou faussement rassurante. De type : "20 minutes d'exposition à basse pression" qui, en réalité, équivalent, selon la SSMG, à six heures d'exposition en plein air. Ou encore les affirmations sur le prétendu effet bénéfique en termes d'assimilation de la vitamine D via le bronzage artificiel. "Les ultraviolets des bancs ne préviennent pas les coups de soleil, mais accélèrent le vieillissement de la peau". À bon entendre ! Même si, sur la plage ou à la montagne aussi, le rayonnement lumineux naturel n'est pas un ami inconditionnel...

Droits des patients



## Consulter, combien cela coûte-t-il ?

La visite chez un médecin peut inquiéter. Et pas toujours par crainte du diagnostic, aussi pour son prix. "Combien dois-je prévoir?", s'interroge le patient qui tient serré les cordons de la bourse. Une série de balises existent. Coup d'œil sur la notion parfois mal connue de conventionnement.

**La rétribution d'un médecin** – généraliste ou spécialiste – est appelée honoraire. Tous les deux ans, habituellement, un accord tarifaire est conclu entre les mutualités et les médecins. Il s'agit de l'accord médico-mutualiste, dit aussi "Convention". Cette dernière est le fruit d'une négociation entre les représentants des médecins et les mutualités, défenseurs des intérêts des patients. Elle se déroule à l'intérieur d'un budget fixé par le gouvernement. Elle participe de la sécurité tarifaire pour les patients en Belgique ; et vise à déterminer des tarifs raisonnables et réalistes pour les prestataires. La Convention médico-mutualiste fixe, en effet, les tarifs officiels. Notons que pareilles conventions sont établies avec les kinésithérapeutes, les dentistes ou d'autres prestataires de soins. Ces tarifs comportent le montant remboursé par la mutualité ainsi que ce qu'il revient au patient de payer (quote-part personnelle ou "ticket modérateur").

Prenons quelques exemples.

Pour la consultation d'un endocrinologue diabétologue, l'honoraire est fixé à 55,86 euros et le remboursement pour l'assuré ordinaire sera de 40,36 euros. (Si ce spécialiste est accrédité, l'honoraire sera de 56,85 euros, le remboursement de 41,35 euros). Pour la consultation d'un pédiatre, l'honoraire est fixé à 33,81 euros et le remboursement pour l'assuré ordinaire sera de 20,29 euros. (Si le pédiatre est accrédité, l'honoraire sera de 36,75 euros, le remboursement de 23,23 euros). Pour la consultation d'un ophtalmologue ou d'un gynécologue, l'honoraire est fixé à 20,58 euros et le remboursement pour l'assuré ordinaire sera de 12,35

euros. (Si l'ophtalmologue ou le gynécologue sont accrédités, l'honoraire sera de 24,48 euros, le remboursement de 16,25 euros).

L'accréditation mentionnée dans les exemples ci-dessus correspond à des conditions de formations continuées pour les médecins. S'ils remplissent ces conditions, ils peuvent demander des honoraires plus élevés. Ceci explique les différences de tarifs dans les montants ci-dessus. D'autres notions définissent le statut du médecin. L'agrégation : elle est octroyée par l'Inami et est obligatoire pour que la prestation fournie par le prestataire puisse faire l'objet d'un remboursement. Mais aussi et surtout, le conventionnement. Attention, ni agrégation, ni accréditation ne veulent dire conventionnement du médecin.

### L'adhésion à la Convention

Chaque médecin est libre d'accepter l'accord médico-mutualiste fixant les tarifs. S'il l'accepte, il est "conventionné" et devra dès lors respecter les tarifs officiels. Il ne demande donc pas de suppléments d'honoraires. Il bénéficie alors d'avantages sociaux. Ceux-ci prennent la forme soit d'une cotisation annuelle versée par l'Inami pour la constitution d'une rente ou d'une pension dont le médecin pourra bénéficier en fin

de carrière (en 2014, cette cotisation s'élève à 4.505,82 euros pour les médecins qui ont adhéré à l'accord pour leur activité professionnelle complète), soit d'un droit réservé auprès du Service des soins de santé à une pension en cas de retraite et/ou de décès. Communément, on parle du "statut social" du médecin. Globalement, le nombre de médecins

conventionnés n'est pas faible. En médecine générale, par exemple, le taux de conventionnement s'élève à 83%. Mais le pourcentage d'adhésion à la Convention est nettement plus bas dans certaines spécialités : 49% chez les gynécologues, 41% chez les ophtalmologues et 30% chez les dermatologues. Dans certaines régions du pays, il est difficile de trouver un prestataire de soins conventionné.

### Non conventionnement, parfois partiel

Si le médecin n'adhère pas à la Convention, il sera "non conventionné" et ne sera pas soumis à cette obligation de respect des tarifs établis. Dans ce cas, des suppléments d'honoraires peuvent être demandés au patient. C'est possible, mais pas systématique. En effet, le non conventionnement d'un médecin ne veut pas dire pour autant qu'il demandera d'office des suppléments d'honoraires. Il se peut qu'un prestataire non conventionné pratique les mêmes tarifs que ses confrères ayant accepté la Convention. Une récente enquête de la MC indique que, pour cinq spécialités relativement communes (gynécologie, dermatologie, cardiologie, ophtalmologie, orthopédie), le patient payera en moyenne un honoraire 27% plus élevé, lorsqu'il consulte un spécialiste non conventionné.

Il arrive également que le médecin soit "partiellement conventionné". Dans ce cas, le médecin applique les tarifs de la Convention à certaines heures, certains jours ou à certains endroits (par exemple à l'hôpital). Le reste du temps, il peut demander un supplément en plus du tarif officiel. Ce supplément est alors à charge du patient. Là, apparaît une problématique autour de la rapidité de la prise en charge : il arrive que des patients choisissent un rendez-vous en cabi-

net privé, à un tarif plus élevé que celui fixé par la Convention, afin de pouvoir être reçu plus rapidement par le médecin. Ce dernier se montrant complet avant plusieurs mois, dans ses consultations à l'hôpital, au tarif conventionné.

### Par temps de crise

"Il est important de favoriser l'accessibilité aux soins, plaide le MoDeS (ou Le Monde Des Spécialistes), nouveau syndicat de médecins spécialistes. D'autant plus dans un contexte de crise économique. Car certains patients sont tentés d'économiser sur leurs soins. Ne pas se soigner faute de moyens n'est pas une bonne idée pour la santé à long terme, notamment. Bien entendu, il est important aussi que les médecins soient correctement payés. Notre boulot n'est pas facile. Aux composantes médicales s'ajoutent les aspects relationnels et sociaux. Mais si chacun ne pense qu'à lui, l'enveloppe de la sécurité sociale sera vite vide. Les médecins ont dans les mains un chèque de l'État, ils doivent en avoir conscience. Et la santé n'est pas un bien comme un autre, c'est un bien privé qui doit être soutenu par un système de santé publique. Le financement de la santé ne doit pas entrer dans les travers de la marchandisation."

Comment rendre le conventionnement plus attractif ? La MC avance plusieurs pistes : la revalorisation du statut social des médecins conventionnés, l'application d'un remboursement plus élevé chez un médecin conventionné que chez un non-conventionné et davantage de méde-

cins spécialistes pour certaines spécialités où ils sont trop peu nombreux. Parmi les chantiers à lancer, le MoDeS évoque également la nécessaire révision de la nomenclature médicale. Les évolutions technologiques et scientifiques entraînent parfois plus de rapidité dans certains actes, parfois plus de complexité dans d'autres. Une adaptation des honoraires pour fixer de bonnes conditions de travail lui apparaît indispensable.

### Maître-mot : information

L'essentiel pour le patient réside dans l'information. S'informer du statut du prestataire et des conséquences financières qui peuvent en découler permet au patient de faire un choix en connaissance de cause, un choix éclairé. Financièrement, en tout cas. Comme le rappelle le site mc.be, "il n'existe aucune corrélation entre la qualité des soins prodigués et les prix pratiqués. La qualité des soins ne dépend donc pas du statut du prestataire de soins. C'est aussi une question de relation, de confiance entre celui-ci et vous... À vous de choisir le prestataire avec lequel vous vous sentez le mieux, en toute connaissance de cause concernant les tarifs qu'il applique."

//CATHERINE DALOZE

COMMENT RENDRE LE CONVENTIONNEMENT PLUS ATTRACTIF ? LA MC AVANCE PLUSIEURS PISTES.

### >> Plus d'infos sur

[www.mc.be/conventionnement](http://www.mc.be/conventionnement), pour savoir si un prestataire de soins est conventionné ou pas, ou auprès du numéro gratuit de la MC : 0800 10 9 8 7.

## Les droits du patient, dans le vécu

La loi sur les droits du patient semble largement méconnue. Le commun des mortels ignore très souvent son existence et, en conséquence, les droits qu'elle lui reconnaît. Par exemple, le droit de recevoir une information claire et compréhensible sur son état de santé, celui de marquer son accord pour un traitement, celui de recevoir des soins contre la douleur, etc.

Aux yeux du service défense des membres de la Mutualité chrétienne et d'Altéo (mouvement social de personnes malades, valides et handicapées), il est essentiel de combler ce manque. Malheureusement, trop souvent, on ne prend conscience de l'importance de ces droits que lorsqu'un problème ou une incompréhension avec le prestataire de soins survient : lorsqu'arrive une facture dont on ne soupçonnait pas l'ampleur, faute d'en avoir été averti ; lorsqu'on sort d'une consultation sans avoir vraiment compris de quoi il retournait ; lorsqu'on est insatisfait des soins prodigués ; lorsque, face à un proche dans le coma, il faut déterminer qui décidera de la suite de la thérapie... La loi fixe un cadre nécessaire dans la relation entre les patients et les prestataires de soins (en ambulatoire ou à l'hôpital - avec médecin, infirmier, dentiste, pharmacien, kinésithérapeute... mais aussi ostéopathe, acupuncteur). Elle détermine utilement le champ à partir duquel pourront être traitées les plaintes éventuelles. Surtout, elle permet au patient d'obtenir des informations claires concernant son état de santé et les soins qui lui sont proposés ou dispensés.

À partir de cas concrets, de situations inspirées du réel, la Mutualité illustre l'exercice des différents droits du patient. Elle publie une brochure utile, afin de mieux comprendre l'intérêt du texte légal, ses implications pratiques.

>> Plus d'infos auprès de votre conseiller mutualiste ou sur [www.mc.be/vosdroits](http://www.mc.be/vosdroits)



## Épidémie

## En direct de Guinée

Des hommes couverts de pied en cap ont donné une impression de science-fiction à nos journaux télévisés. Ils interviennent en Guinée, face à l'épidémie Ebola qui y a été signalée. La forte contagion du virus justifie ces mesures. Echos de guinéens, au cœur de cette tourmente.

Aliou Keita supervise des animateurs en santé publique au sein de l'ONG guinéenne Dynam. Il vient de passer plusieurs jours en Belgique à échanger sur les réalités de la protection sociale, ici et là-bas (1). Son voyage de retour connaît une tonalité particulière. Durant son séjour belge, l'épidémie d'Ebola sévit dans son pays. Elle est dans tous les esprits.

## Peur perceptible

Premier constat par Aliou Keita, de retour au pays : "il y a une sorte de psychose au sein de la population, à cause de l'Ebola. Cette maladie n'est pas vraiment connue des Guinéens. Tout le monde est inquiet". En effet, les principaux foyers d'épidémie ont concerné jusqu'à présent l'Afrique centrale (République démocratique du Congo, Soudan, Ouganda, Gabon). Le virus tire d'ailleurs son nom de la rivière Ebola au Congo, sur les rives de laquelle il est apparu une des premières fois en 1976 (à Yambuku). Bien loin de la Guinée. La distance entre ces régions peut s'apparenter à celle qui sépare Bruxelles de la capitale guinéenne, Conakry.

Le Docteur Abdoulaye Sow, qui revient également d'un séjour en Belgique, partage la même impression que son compatriote. Arrivé à Conakry, il écrit : "La peur d'Ebola est perceptible partout. Les précautions sont impressionnantes : on ne se sert plus les mains ou à peine, pas de bises, les

taxis sont très peu utilisés ainsi que les autres transports en commun, pas de grosses cérémonies d'antan (baptêmes, mariages, enterrements), etc. À chaque coin d'un lieu de regroupement d'eau de javel diluée pour se laver les mains, de sorte qu'une pénurie d'eau de javel s'annonce. Dans les quartiers, toute personne qui vomit (même pour une autre pathologie) est automatiquement 'diabolisée' et stigmatisée, de sorte que les malintentionnés utilisent ce symptôme pour faire fuir les gens dans les boutiques, magasins, marchés et procéder au brigandage de toute sorte." À les lire, on perçoit le désarroi.

Le climat apparaît tendu.

Ainsi la presse française rapportait, début avril, des incidents à l'encontre d'une équipe de Médecins sans frontières, à Macenta (zone de la Guinée forestière), où l'organisation a déployé une structure d'isolement. "Il est très difficile d'informer les gens sur le virus dans leur langue, tout en mettant tout en œuvre pour stopper l'épidémie", commente entre autres Henry Gray, le coordinateur d'urgence de MSF. À Macenta, les autorités ont dû intervenir et appeler au calme. "Quand l'homme se sent impuissant devant un problème, il panique et se laisse aller", commente le docteur Sow, directeur de Fraternité médicale Guinée (2). L'isolement draconien de patients, parfois de toute la famille du patient, la stigmatisation et la peur occasionnent au sein de la population une forte pression et la panique."

"Dans les quartiers, toute personne qui vomit est automatiquement 'diabolisée' et stigmatisée."



© AFP BELGAMAGE

## La virulence du virus

Peut-être certaines précautions peuvent-elles paraître exagérées, constate le docteur Sow. Mais il vaut mieux que la population soit sensible et sensibilisée au danger de la maladie, poursuit-il. Effectivement, l'Ebola est terriblement contagieuse. Des contacts avec une peau lésée ou des muqueuses, avec du sang, des sécrétions, des liquides biologiques (sueur, larmes...), etc. peuvent être facteurs de transmission. Des primates auraient été à l'origine de l'infection chez l'homme. La maladie est mortelle pour eux également. Mais les

"hôtes naturels" du virus seraient certaines espèces de chauves-souris frugivores, qui sont donc des porteurs sains. "Le virus se transmet à l'homme à partir d'animaux sauvages et se propage ensuite dans les populations par transmission humaine", indique l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Aucun vaccin, aucun traitement spécifique ne combattent ce virus. Éradiquer la maladie ne peut se faire qu'en prenant des mesures préventives de contagion. Les taux de mortalité de la maladie sont élevés. Petite espérance cependant : "si les patients reçoivent un traitement pour les infections secondaires et sont bien hydratés dans des structures de santé bien gérées, leurs chances de survie augmentent", précise-t-on du côté de Médecins sans frontières.

## Connaître et reconnaître

On déploie alors surtout des dispositifs de dépistage et d'isolement des cas, de désinfection des lieux, des mesures particulières pour les corps de patients décédés... L'information joue un rôle primordial. D'autant que les symptômes de la maladie à virus Ebola ne lui sont pas nécessairement spécifiques. "Les signes d'Ebola, surtout au début de la maladie, ne sont pas fondamentalement différents de ceux du paludisme

## Les mutuelles de santé, vecteur de prévention

En Guinée, l'ONG Dynam - partenaire de la Mutualité chrétienne - compte parmi les six organisations qui accompagnent les mutuelles de santé à travers le pays. L'éducation à la santé fait partie des préoccupations de Dynam.

C'est à travers la formation d'animateurs volontaires qu'elle déploie les conseils de prévention à l'attention des populations, commente Aliou Keita, superviseur des animateurs. Pas d'explications relatives à l'Ebola dans les formations. C'est en effet autour d'autres maladies plus courantes et tout aussi meurtrières que les campagnes de sensibilisation se centrent. Le paludisme, les maladies diarrhéiques, les infections sexuellement transmissibles. Mais assurément, le réseau des mutuelles de santé peut constituer un vecteur d'information et de prévention utile pour toucher les communautés villageoises. "Pour mobiliser la population, ici en Guinée, c'est très facile, observe Aliou Keita quand il évoque le déroulement des programmes d'éducation à la santé. Il suffit d'un crieur public qui informe la tenue d'une action chez le chef du village, à la mosquée ou lors d'une cérémonie comme un baptême ou un décès. Et les gens se déplacent pour venir écouter".



© Solidarité mondiale

Quant à la couverture mutualiste, en cas d'épidémie, il existe un accord entre les mutuelles et l'État guinéen. Il spécifie que la charge financière est supportée par ce dernier. Tant les mutuellistes que les non mutuellistes malades sont traités gratuitement.

>> Plus d'info : [www.cooperationinternationale.mc.be](http://www.cooperationinternationale.mc.be)

## Malades sans traitement

À la date du 14 avril, le ministère de la Santé guinéen et de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) recensaient 163 cas suspects et parmi eux, 112 décès. La situation évolue quotidiennement. Mais le foyer principal de l'épidémie reste concentré dans trois préfectures de Guinée forestière, à Guékédou principalement, Macenta et Kissidougou, indique l'Ambassade de France à Conakry. Dans la capitale guinéenne, on dénombre tout de même 31 cas et 14 décès. Le Libéria et le Mali voisins semblent également atteints.

Peut-on parler d'une épidémie Ebola de grande ampleur? Depuis 1976, selon les chiffres de l'OMS, c'est en Ouganda, en 2000, que le nombre de cas recensés s'est montré le plus élevé : 425 cas. Les derniers épisodes de "flambées de fièvre hémorragique à virus Ebola", en 2012, font état de 57 cas en République démocratique du Congo, de 31 cas en Ouganda.

La découverte du virus ne date pas d'hier (1976). Mais les traitements font toujours défaut. Et le docteur Abdoulaye Sow de partager le sentiment de quelques-uns : "Le fait que les épidémies d'Ebola ne se sont focalisées qu'en Afrique, donne l'impression aux africains que l'Occident ne fournit pas d'efforts pour mieux comprendre la maladie et trouver des remèdes". Dans un récent aide-mémoire à destination de la presse, l'OMS signale que "de nouveaux traitements médicamenteux sont en cours d'évaluation".

(NDLR : appelé aussi malaria, l'affection est très répandue), explique le docteur Abdoulaye Sow. C'est l'apparition des hémorragies qui feront la différence. Vomissement de sang, sang dans les selles, hémorragies cutanées ou au travers des orifices comme le nez et la bouche...". De ce fait, au début de l'épidémie, les agents de santé pouvaient confondre et prendre moins de précautions. "Depuis les cascades de décès du personnel soignant, les précautions sont aujourd'hui impressionnantes", constate le docteur. La maladie "mystérieuse" de la Guinée forestière qu'évoquaient les médias locaux, début de l'année, a mis du temps à être identifiée. Maintenant, elle doit faire face au déploiement de la surveillance épidémiologique nécessaire.

// CATHERINE DALOZE

(1) Dans le cadre de la semaine internationale organisée par Solidarité mondiale (ONG du Mouvement ouvrier chrétien), fin mars. [www.solmond.be](http://www.solmond.be)  
(2) Voir <http://fmg-ong.org/>

## Obésité

## La chirurgie bariatrique, entre rêve et déception

**Bypass, Sleeve, anneau... le nombre de patients obèses qui recourent à une opération pour perdre du poids ne cesse de croître. La chirurgie bariatrique est pourtant loin d'être la solution miracle. Elle exige une modification des habitudes alimentaires et du mode de vie pour obtenir les meilleurs résultats de façon durable. Un suivi médical, diététique et psychologique est dès lors indispensable.**

Dans le traitement de l'obésité, la chirurgie bariatrique est un moyen efficace de perdre beaucoup de poids et de résoudre nombre de pathologies liées à l'obésité : diabète, complications cardio-vasculaires, apnées du sommeil, problèmes articulaires... Des études l'ont prouvé à moyen terme et ce, dans des indications précises. Cela étant, quelles que soient les techniques utilisées (voir ci-contre), il s'agit toujours d'interventions lourdes. Elles comportent un risque non négligeable de complications et entraînent à des degrés divers des carences en vitamines et oligo-éléments, auxquelles il faudra suppléer. Sans parler des conséquences sur le mode de vie, la vie sociale, la transformation du corps, l'image de soi... Nous y reviendrons plus loin.

"L'acte chirurgical doit être réservé aux patients atteints d'obésité morbide, comme le confère d'ailleurs la législation. Il représente bien souvent pour eux la seule solution pour retrouver un indice de masse corporelle raisonnable et limiter les complications médicales liées à leur obésité", précise le Dr Hubert Dereppe, coordinateur médical de l'équipe de la chirurgie de l'obésité au Chwapi à Tournai. "Mais la chirurgie ne doit pas être vue comme une solution en soi, il s'agit d'une étape dans un processus de perte de poids durable", ajoute Fanny Descamps, sa collègue diététicienne et accompagnatrice de la chirurgie de l'obésité. La personne devra, dans un premier temps, comprendre ce qui l'a amenée à grossir, afin d'envisager une éventuelle modification dans ses comportements alimentaires. Notre objectif n'est pas de proposer aux patients un nouveau régime mais plutôt de montrer comment les privations

engendrées par les régimes peuvent amener à une prise de poids à long terme. Un suivi régulier et prolongé sur les plans médical, diététique et psychologique est dès lors nécessaire."

Le Dr Dereppe insiste : "Une prise en charge multidisciplinaire est donc indispensable, tant avant qu'après l'opération." Du reste, la législation belge l'exige, en fixant les conditions de remboursement de telles interventions chirurgicales (voir ci-dessous), elles-mêmes inspirées des directives scientifiques internationales.

## Des contre-indications

La chirurgie bariatrique ne convient donc pas à tous les patients obèses. Bien les "sélectionner" permet de leur donner toutes les chances de réussite. C'est le rôle que doit remplir l'équipe multidisciplinaire qui entoure – en principe – le chirurgien, comme la législation le prévoit.

"Au Chwapi, la procédure est rigoureuse et on ne transige pas avec les critères légaux. Toute personne candidate à la chirurgie rencontre durant plusieurs mois différents professionnels (médecins spécialistes, kinésithérapeute, psychologue, diététicien...). Ils vont l'accompagner, la soumettre à différents examens, l'informer, la conseiller, explique le Dr Dereppe. "Tout un travail est entrepris aussi par la psychologue et la diététicienne pour aider la personne à y voir plus clair dans son obésité et comprendre ce qui s'y joue. C'est vraiment capital pour la suite. On y aborde l'histoire familiale, le mode de vie, les comportements alimentaires, la gestion des émotions, l'image du corps, l'estime de soi... In fine, l'objectif est de réaliser un bilan complet de l'état de santé de la per-

sonne et de l'accompagner au mieux vers cette intervention chirurgicale."

Différents types de contre-indications peuvent toutefois se présenter, les premières étant relatives à l'anesthésie générale. Des contre-indications médicales comme par exemple les pathologies évolutives du tube digestif sont également une cause d'exclusion. Enfin, la chirurgie bariatrique est contre-indiquée pour les patients qui présentent des troubles psychiatriques importants et non stabilisés ou des addictions sévères comme l'alcoolisme.

Pourtant, comme le dénonce Dominique Nosbusch, diététicienne à la Clinique Sans souci, un hôpital psychiatrique bruxellois, il n'est pas rare que des patients présentant de tels problèmes soient quand même opérés, avec des conséquences négatives, voire dramatiques, comme une décompensation psychique, des effets secondaires physiques importants, des troubles alimentaires compulsifs, une dépression, un(e) (tentative de) suicide...

"Bien entendu, la personne qui va consulter un chirurgien peut lui cacher ses troubles psychiques. C'est pour cela que la loi impose, avant toute décision d'intervention, une concertation en équipe multidisciplinaire à laquelle participe un psychiatre ou un psychologue clinicien", tempête-t-elle. "À l'hôpital Erasme, les chirurgiens n'opèrent pas les patients pour lesquels le psychiatre, la psychologue et moi-même avons émis un avis négatif, précise Marie Baréa, diététicienne, attachée à la cellule de chirurgie bariatrique à l'hôpital universitaire. Mais ce n'est pas le cas partout. Dans certains hôpitaux, on ne s'encombre pas de tout ce travail préopératoire et on opère à tour de bras sans respecter les critères d'exclusion ni se préoccuper de



Une prise en charge multidisciplinaire est indispensable tant avant qu'après l'opération.

l'adhésion du patient au traitement." Un point de vue pour le moins inquiétant, hélas partagé par plusieurs spécialistes, et confirmé par des patients eux-mêmes.

## Un suivi au long cours

Après l'intervention, le suivi pluridisciplinaire est tout aussi indispensable tant les enjeux sont importants. Sur le plan médical, il s'agit de détecter des complications éventuelles, de prévenir les carences alimentaires, de suivre l'évolution de l'état de santé et des pathologies associées à l'obésité... Sur le plan nutritionnel et diététique, des conseils sont nécessaires pour aider la personne à s'alimenter autrement, lui réapprendre à manger sainement, l'inviter aussi à se mettre en mouvement, à faire de l'exercice physique. Les bouleversements psychologiques ne sont pas négligeables non plus.

Ici aussi, les hôpitaux sérieux ont élaboré une sorte de trajet de soins que les patients opérés se sont engagés à suivre : des consultations sont fixées à intervalles rapprochés avec le chirurgien et le diététicien durant la première année qui suit l'intervention. Puis ces rendez-vous s'espacent

au fil des ans, le médecin traitant étant associé dès le début puis invité à prendre le relais au long cours. Car c'est à vie qu'un suivi est indispensable.

La consultation d'un psychologue est, quant à elle, vivement conseillée quelques mois après l'intervention. "Les premiers temps (un an, voire deux), sauf complications, les patients vivent généralement une sorte de lune de miel, explique Fanny Descamps. Leur perte de poids est massive et ils retrouvent de l'énergie, se sentent mieux dans leur corps et dans leur tête. Mais dans certains cas, la phase de stabilisation peut entraîner une angoisse et la peur de regrossir peut être très mal vécue. D'où l'importance de la place du psychologue dans le suivi à long terme des patients."

"Quand bien même on peut parler de réussite pondérale, elle n'est pas tout, met encore en garde le Dr Dereppe. Les complications médicales sont plus faciles à observer que les complications psychologiques. Pourtant les dégâts collatéraux ne sont pas négligeables notamment dans le couple. Il ne faut en tout cas pas laisser s'installer le mal-être."

// JOËLLE DELVAUX

## Des conditions strictes de remboursement

En Belgique, l'assurance soins de santé obligatoire prend en charge les interventions de chirurgie bariatrique (1) pour autant que plusieurs conditions soient réunies :

- Au moment où l'indication opératoire est posée, le patient doit présenter un indice de masse corporelle (IMC) (2) supérieur à 40 kg/m<sup>2</sup> ou un IMC égal ou supérieur à 35 kg/m<sup>2</sup> associé à au moins un des facteurs de comorbidités suivants :
  - un diabète traité par médicaments,
  - une hypertension artérielle traitée par une combinaison de trois antihypertenseurs depuis au moins un an,
  - un syndrome d'apnées du sommeil, objectivé par polysomnographie.

L'opération est également prise en charge lorsqu'une ré-intervention est pratiquée après échec d'une chirurgie bariatrique antérieure (complications ou résultat insuffisant).

- Le patient doit être âgé de 18 ans minimum.
- Le patient doit avoir suivi, pendant au moins un an, un traitement par un "régime documenté" sans obtenir de résultat stable.
- Une concertation multidisciplinaire doit être effectuée au préalable, à laquelle participent conjointement un chirurgien, un endocrinologue ou un interniste, un psychiatre et/ou un psychologue. Le rapport de cette concertation explicitant l'indication opératoire doit être signé par les praticiens et être consigné dans le dossier médical du patient, tout comme les données relatives au traitement par régime.

(1) Le montant restant à charge du patient varie – notamment – selon les techniques utilisées et le choix de la chambre (des suppléments d'honoraires peuvent être facturés en chambre individuelle).  
(2) L'indice de masse corporelle est le rapport entre le poids (exprimé en kg) et le carré de la taille (exprimé en mètre). On parle d'obésité dès que l'IMC atteint 30 kg/m<sup>2</sup>.

## Trois techniques chirurgicales

Il existe deux mécanismes par lesquels la chirurgie peut aider à contrôler l'obésité : la restriction et la malabsorption.

• **Les opérations de restriction.** Elles visent à diminuer la quantité d'aliments ingérés.

• **Les opérations de malabsorption.**

Elles visent à diminuer l'absorption des aliments : une partie de l'alimentation, pauvrement digérée, est éliminée via les selles.

À l'heure actuelle, les techniques les plus pratiquées en Belgique sont le Bypass gastrique, la Sleeve gastrectomie et, dans une moindre mesure, l'anneau gastrique.

**Le Bypass gastrique** est une combinaison des techniques restrictive et malabsorptive. La taille de l'estomac est réduite à une petite poche après agrafage au niveau de la partie haute de l'estomac. Cela a pour effet de diminuer la quantité d'aliments ingérés. De plus, l'assimilation de ces aliments par l'organisme est réduite grâce à un court-circuit d'une partie de l'estomac et de l'intestin. Cette méthode est réversible.

**La Sleeve gastrectomie** est une technique restrictive qui consiste à retirer environ les deux tiers de l'estomac et, notamment, la partie contenant les cellules qui sécrètent l'hormone stimulant l'appétit. L'estomac est réduit à un tube vertical et les aliments passent rapidement

dans l'intestin. Cette méthode ne perturbe pas la digestion des aliments. Elle est irréversible.

**L'anneau gastrique** ajustable est une technique restrictive permettant de diminuer le volume de l'estomac et de ralentir le passage des aliments. Un anneau (dont le diamètre est modifiable) est placé par laparoscopie autour de la partie supérieure de l'estomac, délimitant ainsi une petite poche. Peu d'aliments sont nécessaires pour remplir cette dernière et la sensation de satiété apparaît rapidement. Cette méthode est réversible: en cas d'enlèvement de l'anneau, l'anatomie de l'estomac est complètement restaurée.

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

- Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
- Effectuez votre virement sur le compte Code IBAN : BE77 0000 0790 0042 Code BIC ou SWIFT : BPOT BE B1. au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
- Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou en marche@mc.be - tél: 02/246.46.27.

**Dates ultimes de rentrée des annonces :** le vendredi 2/05 pour l'édition du 15/05 ; le mardi 20/05 pour l'édition du 5/06.

**Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.**

# Auto

Av : moto Harley-Davidson sportster XL 1200c Custom, 14.000 km, 01/2008, 5 options, 7.500€. 0476-73.93.07 (A50134)

Av : VW Coccinelle 1303 S 1972, roule parfaitement, état impeccable, 4.250€. 0479-88.56.66 (A50141)

# Camping

Chimay, loue caravane résidentielle, 6p., tt. conf., chalet, bbq, etc., d'avril à novembre, rég. promenade, Ravel, pêche, bois... 0476-47.89.42. (C50055)

À : M.H.tout conf. 3ch. 6-8p. ds camping 4\* Vias plage, proche mer, libre mai-juin-lerq. zq juillet, sept. et lere qz oct. 080/67.91.68 - 0497/18.11.93 (C50152)

Av : caravane home-car 45 Spirit, 4p., 2007, état exceptionnel, tt conf., ac motorisation télécommandée. Photos et descriptif sur demande. 0470-63.36.69 (C50158)

# Divers

Av : banc solaire Philips, très peu servi, état impeccable, 250€, tél soir après 19h. 0486-80.51.35 (D50149)

Av : table à dessin : Bi\_K, inclinable, lampe, nouvelle équerre Néolt + compas. État impeccable, 250€. 0474-56.60.06 (D50153)

Recherche anc. vieilles plaques de réclame en émail, prod. alimentaire, boissons: bière, spa, aija, etc., anc. plâtre publicitaire de 10 à 1.000€ et +. 0475-690445 - joki01@telenet.be (D49976)

Av : vêtements gde taille (52 à 60) (3,5,10 et 20E), albums Artis (5E), plante Yucca 2m ac pot et socle roulant. 065-67.46.26 (D50124)

Artisan, bûcheron-grimpeur, élague ou démonte les arbres, broyage des branches, enregistré et assuré, déplacement gratuit en Belgique. www.elagage.be - 0477-39.55.40. (D49175)

Cherche œufs d'autruche ou d'émue à vider/peindre (élévage Hainaut de préf.) et serv. en papier motif lévrier/chasse angl. pr sout. œuvre sauvetage galgos d'Esp. 069-35.40.09 - 0497-48.28.25 (D50117)

Musée recherche uniformes et objets divers des guerres 14-18 et 39-45, aidez-nous à transmettre la mémoire. 0475-97.31.14 (D50129)

Amateur - collect. recherche vieux champagne, Porto et alcools divers, paie bon prix comptant. Me déplace pr 1 bouteille. 02-415.95.18 (D50127)

Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Mozet. 081-40.04.80. (D49726)

# Emplois/services

Immersion en famille avec jeunes néerlandophones de 10 à 18a. durant ts congés scolaires, réciprocité, organisation de la Ligue des Familles. 067-21.33.57 (Me. Ch. Bertrand). (E49713)

Dame bonne présent. propose services pr repas, courses, visite médecin + ménage, centre Liège, Rocourt, Juprelle et environs. 0497-43.52.19 (E50121)

Garde malade, dame de compagnie, expérimentée, cherche emploi (jour ou nuit). 0494-73.83.11 (E50128)

# Immobilier

Middelkerke-centre, appt. 50m2, meublé, 3ch., liv., cuis. équip., sdb, wc, 2e ét., prix int. Tél le soir 071-81.30.22 (I50123)

Av : cœur Gilly, résid. parc, calme, appt. révé, 2 terr dégag. soleil, spéc. conçu-occupé par prop., ts comm.-école-hôp.-banque-restos, gds axes + aéro., 3 park. vis. gd gar. 0485-69.71.66 (I50157)

France, Charente maritime, vend mais. vil. 4 faç., proche océan, grd terrain, liv., 3ch., cuis., sdb., véranda, chai, hangar (2 voit), 159.000€. 0033-546.32.49.22. (I50050)

# Location

Cerfontaine, prov. Namur, 6 appts. neufs, 65 à 85m2, 2ch., cuis. eq., hall, wc, sdb, asc, vidéoph., cam., télédist., idéal pers. âgée. 0499-24.93.62. (L50081)

M. retraité ht. moralité, chaleur, ss prob. financ., cherche loc. partie maison, si poss. jardin, garage, Liège, gde dispo tps pr services, activités, conviv. 0493/66.65.39 (L50164)

Coxyde, appart. central résidence Trianon, digue de mer, 2e ét. ac asc, chauff. central gaz, 2 ch., location annuelle 550€/mois + prov. charges 50€. 056-55.65.92 - 0033-3.20.25.37 (L50145)

Ardernne, maison en pierre à Orchimont "Hérison", 3ch., cour, jard., 550€, libre 1/07. 061-41.40.17 - 0472-54.90.36. (V50053)

Coxyde digue, appt. 2ch., 3e ét., asc., cuis. eq., très lumineux, tt. conf., juillet - août. 081-46.02.71 - 0474-27.31.89. (V49807)

La Panne, appt. tt. conf., vue lat. sur mer, 20m plage, prox. commerces, 1ch., 1 div. lit, 4p., 4e ét., prix sem.-quinz. 067-33.90.28 - 0473-55.71.14. (V49954)

Westende, àl. tr. b. stud. mod., coin digue, v. mer, 2e ét., 4p., 1ch. sép., tv. num., tt. conf., asc., libre du 18 au 31/05 et du 14 au 30/09. 071-34.26.67 - 0478-72.07.05. (V49910)

À l'avril à septembre, middelkerke, magn. chalet tt renouvelé, 2ch., cuis., liv., sdb, tt parquet, gde pelouse, terr. sem., qz., mois, pas d'anim. 0475-29.97.05 (V50159)

La Panne, appart. avec garage, face à la mer, centre de la digue, 2ch., tt. conf., très lumineux, se loue tte l'année du samedi au samedi, de 350€ à 620€/sem. 010-88.04.24 ou 0477-74.28.62. (V49770)

La Panne centre, appt vue mer avec terr. et gar., 2ch., 2 sall. d'eau, hyp. équip., lave-v., tr. lum., vélos, du vend. au vend., pas d'anim. 0494-81.21.47 ou 067-33.10.14. (V49984)

Westende, àl. tr. b. studio, 4e. ét., asc., coin digue, tb. vue s/mer, 4 p., ent. rén., 1ch. sép., tt. conf., centre commerces, tv, long we., sem., qz., mois. 071-76.02.47 - 0478-91.57.53. (V50029)

La Panne, appart. sur digue, 2e ét., 2ch., 6/8p., rénov., lumineux, très spacieux, déco sympa, tt.conf., près du centre, poss. garage. 0479-32.75.55. (V50038)

Knokke-Heist, www.lagunabeach.be/ studio 2p.: 25€/nuît, studio 4p.: 35€/nuît (Pâques 40€), 700m mer, près lac Heist et gare Duinbergen, pisc. inter. 0476-78.91.48 (préf. soir). (V49614)

Coxyde, bel appt. vue direct/mer, sans vis-à-vis, 2ch., cuis. eq., lumineux, spacieux, tv., micro-ondes, prix interr. sem.-qz.-mois. 02-653.18.86 - 0477-17.36.72. (V50169)

La Panne Esplanade, appart. 2ch., 2 sdb, gar., 150m. mer, libre 7/5 au 16/5 + WE Pentecôte : 8/6 au 12/6, poss. photos. 0472-26.54.48 (V50168)

Malmédy (Cligneval), partie bungalow, 2-5 personnes, dépliant sur demande, site unique. Tél + fax : 080-33.92.89-0474-68.19.74 (V50166)

St Idesbald, vue plage, appart très lum., 70m2, liv 30m2, 7p., 20m digue, super équ., tt cf., TV, tt ch., 3e ét., 2ch., BS 365€/s., mai-juin 385€/s. Prix dégr./durée, park sout. 0489-59.00.07 (V50162)

# Villégiature (France)

Côte d'Azur, Antibes, ttes pér., appart. impeccable, 2/4p., terr., clim., tv, pisc., tennis, gge., proche mer et ttes. comm. 061-22.36.39 - 0494-03.06.07. (V50171)

S0, Tarn & Garonne, 8km Moissac, chd'hôtes et gîtes 80m2, 6p (+4p), sup. eq., pisc. 11x4 ss. abri, calme, anim. admis, ttes saisons, de 300 à 700€/sem. 0033-6.86.10.28.69 - www.doucefrance82.fr (V49795)

Port Leucate (Aude) 11370, mais. 4-6p., tt. conf., liv., cuis., véranda, douche, tv, frigo/cong., lave-linge, 50m2, mer, commerces, 270 à 550€/sem. 063-38.63.62 - 0032-495.50.13.40. (V49723)

Ardèche sud, Grospierris, mais. eq., 3/5 ou 6/8p., label 2\*, calme, familial, pisc., guide balad. etc... loc. à la sem: avril à oct., poss. au mois en hiver 0496-35.34.68 - 0033-475.89.90.61. (V49489)

Provence, 7km Vaison La Romaine, Puymeras, face Mt Ventoux, ch. d'hôtes, nuit 47 EUR/2p., table d'hôtes 20 EUR/pers. http://perso.orange.fr/lejaesdesgrandscedres/0033-490.46.42.29 (V49700)

Provence, mais. impeccable, gd terrain priv.+pisc., 10X5, 8p, 3ch., 2 sdb, 3 wc, ssm, cuis. ext. av. bar face pisc., tt. plié, digue, Verdon à prox. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (V49699)

Haute Savoie, prox. Lac Leman et Morzine-Avoriaz, appart. lumineux, vue panoramique, été: 290€/sem. 0475-56.59.20. (V49969)

Provence, Luberon, St. Maime, pr vac. cult. et actives, villa 3ch., tt. conf., terr., jard. 10a clôt., pk. priv., panorama pl. sud, 400 à 600€/sem, 700 à 1000€/qz. 010-43.94.68. (V50125)

Lac de Serre-Ponçon, Hte Provence, meublé (bergerie) 3 chambres, détails à la page: http://bit.do/bergerie - jiji@serre-poncon.com (V50120)

Côte d'Opale, Merlimont plage, appt 2ch., sdb, liv., tv, terr., sup. équip., gar., rdc, repos garanti, vélos. 0478-27.49.77. (V50069)

Provence, villa 6-8p., 3ch., tt. conf., 8km Aups, 15km Verdon et lacs, 500 à 800€/sem. 0498-77.67.65. (V49987)

Ile de Ré, mais.charme, 120m2 hab., 3ch., 6p., tt.cf., cuis. eq., sal., ssm, 2sde+lsdb., H., jard.clos, nature, prom., plages. http://sites.google.com/site/ilederebonheur - 0475-37.31.09 (V49859)

C. d'Azur, 6km Grasse, villa 6-8p., 4ch, 3sdb, 4wc, plié, tt.conf., calme, pisc., jard.clos, lac à prox., loc. à la sem., juill.-août + possib. ch. d'hôtes., rens/dem. 0033-(0)6.08.03.70.76. (V49920)

Ardèche pte. villa 4p au calme, cuis., tv, ch., sdb., séj., face pisc. eq. de lits+parasols+bbq, espverts, jeux enfts., pk. ds. propr. ent. clôt., vue/mont. 06-07-08-09. 0498-34.41.32. (V49931)

A découvrir, Auvergne, Cantal, mais. tt. conf., jard., bbq, park., site classé Michelin, pt. village calme, promenades, vtt, riv., pêche, activ. naut., 400€/s., 750€/qz. 085-51.26.74. (V49939)

Provence, entre Verdon et St-Tropez, villas privées et gîtes avec piscines, prix très intéressants en Mai et Juin. Plus d'infos sur www.immodere.com/varcamdobb.php. 0033-6.82.40.88.78 (V50130)

Var, Carqueiranne, bd mer, plaquettes, pétanq. à 50m appart. 60m2, 2ch, 6p, rdj, terr.p.sud, ds résid. arb., calme, plages, port, comm., tte l'année. kathy.fleta@gmail.com - 0498-93.23.54. (V50108)

Narbonne plage, appart. 4p., tt. conf., terr., prox. mer et commerces, park. priv. 071-36.74.46 - 0479-26.72.37. (V50022)

France, Gard, belle mais. provençale, tt. conf., liv., cuis. eq., tv, 3ch., sdb., douches, véranda, pergola, park., pisc., prix qz. 1.550€ ch. comp., juill.-août. 071-72.97.01. (V50101)

Dordogne, Quercy, maison de caract., 3 à 4p., env. calme, pieu sud, loc./sem: 260 à 360 EUR. 0476-42.14.15. (V49758)

Roussillon, Barcarès, bord mer, appart. 4p., 1ch., tv, l-v, terr., park., photos/Internet. 010-65.64.36 - 0473-56.06.00. (V50041)

Ardèche, vallée de l'Eyrieux, àl. maison bien équipée, max. 6p. 0476-89.91.54. (V49806)

Bretagne, Golfe du Morbihan, àl. villa 6p., 3ch., cuis. eq., grd. conf., vue mer, 100m plage, pas d'animaux, avril, mai, juin. 063-57.83.39. (V50071)

Vendée, maison camp., tt. conf., 6p., prox. mer, lac et grands axes, gd. jard., terr., jeux enfts., vélos. 019-69.75.81. (V50094)

Marseillan plage, Hérault, villa ds résid. + pisc., prox. plage, juin et sept. 0478-50.49.15 - pumalanga.xana@skynet.be (V49820)

Prov. Luberon, pr. Gordes, appt. meubl., 50m2, séj., cuis.+sdb.+chb., pisc priv. clôt., avec chff. solaire, idéal pr couple avec 2/3 ent., ttes sais. 0033-4.90.75.45.68 - www.renardiere.be (V49961)

Sud Isère-moy. Mont., 2-4p., hab. indiv. de caract., gd. conf., pisc., vues spl., calme, pl. nat., nb. prom., 0 animaux et n-fum., phot. www.amivac.com/ann.n°36386 - 02-653.31.16. (V49951)

France, Calvisson-Gard, à 2 pas de la Provence, mais., 5/6pl., 2ch., sdb., ds rés. gardée, 2pisc., entre Nîmes et Montpellier. http://lemasdesvignes130861.skyrock.com - 0495-38.14.73 (V49579)

Méd. Barcarès, appart. 2ch., accès direct mer, terr., l-v, tv, dvd, park. pr. vélos, photos, 16 au 30/08, sept., photos site/dem. 061-26.61.20 - 0479-56.04.93. (V50059)

À louer : Périgord noir, maison 8 pers. ds hameau isolé, libre juin - août. 0497-42.39.10 (V50133)

St-Cyprien-plage (Roussillon), àl. villas 4/6p., libre toute l'année sauf mois de mai, pisc., tennis, mer, commerces à 250m, diaporamas à voir. 02-305.71.43 - 0478-45.51.91. (V49568)

Dordogne, Moulin d'except. àl. 4km rivière, 6/10p., ttc., 4ch., 2 sdb, jard., grde. terr., cuis., bbq, ping, pisc. proche, kayak, vtt... rens/dem. 02-384.72.09 - 0498-42.98.41. (V49759)

C. d'Azur, Villefranche-sur-mer, appt. 2-3p., pl. sud, impeccable, ds. résid., calme, vue mer, prox. commerces, plages, trans. en commun, air cl., libre tte l'année, phot. disp. 0477-62.74.43. (V49651)

Provence, Verdon, Lac Ste Croix, villa 5p., studio 3p. 081-21.61.85 - http://picasaweb.google.com/lesavresses (V49647)

Bord Médit., Camargue, Grau du Roi, 150m plage, appt. 4p., 1ch., rdc., jard., pisc. 043-70.11.12 ou 0496-66.55.45 - infos et photos: www.appart.be.cx (V49642)

Bretagne Finistère Sud (Guilvinec), Joli appt. indép., tr. ensoleillé, pr 5/6 p., plage et comm. à 500m, libre tte l'année. guth@sfr.fr - http://omaopabigouden.blogspot.be 04-336.24.98 (V49567)

Côte d'Azur, Antibes, ttes pér., appart. impeccable, 2/4p., terr., clim., tv, pisc., tennis, gge., proche mer et ttes. comm. 061-22.36.39 - 0494-03.06.07. (V50096)

Var, prov. St-Tropez, studi., appart., park., max 4p., tt. conf., pisc., rdc, jardin, l-v, 2 min à pied mer. 063/42.25.48 - 0498-61.32.34 - studiovar132@yahoo.fr (V50139)

Chailloil 1600, parc des Ecrins, Alpes du sud, ski + ttes. sais., appt. 6p. + studio 4p. au sud, vue sup., tt. conf., gar. 071-21.35.11 - 0477-71.38.42. (V50156)

Narbonne-Plage, appart. 2-4p., en front de mer, gd conf., loggia et parking privé. 04-226.75.74 - 0032-4.86.31.56.33 (V50154)

Sud France env. Béziers, particulier loue villa 3 ch., tt confort, terr. clos. 061-21.54.57 - www.saintgenies.be (V50151)

Courchevel 1550 : juill., studio 4 pers., 1 gd lit + 2 lits sup., cuis. eq., tv, pisc. ext. chauff., ling. terr. ensoil., vue sur Alpes, rand. 225 à 325€/sem. 063-58.24.64 - 0497-48.45.76 (V50148)

Barcarès P.O., maison à louer pte 4-6p., ds domaine ac pisc., proche mer et lac, reste lere sem. juillet au prix except. de 500€ + possib. de qqes jours offerts fin juin. 0493-76.84.60 (V50144)

AL ds le gard à Gaujac (entre Uzès et Avignon), mazet 486 pers., tt conf., pisc., tennis, restaur., jeux enfants, libre de juin à mi-juill., sept., oct. 0497-14.39.14 - 0033-6.28.36.57.82 (V50138)

Côte d'Opale, Wissant, àl. 50m plage, appart. 4p., séj. 2 clic-clac, tv, cuis. équip., 1ch., sdb., wc, sép., terr. clôt., tt. conf. 0495-32.28.95 - mzimmer@portima.be (V49751)

À : Savoie - La Plagne 1930m, appart. lumin. 5 pers., 1ch. sép., tt. conf., balc. sud, vue sup., park. privé, pisc., asc., été 280€/sem, hiver (ski aux pieds) 600 à 800€/sem. 0495-74.94.15 (V50137)

Bretagne, Plouguerneau, 50m mer, plages et côtes naturelles, non défigurées. 0477-27.65.14 (V50165)

# Villégiature (Autres pays)

Portugal-Algarve : maison vacance tt. équip., 6 pers., pisc., 420€/sem, parle français. 0035-282.32.24.31 (V50147)

Italie, Martinsicuro Abruzzo, 200m plage, clim., 3ch., salon, cuis. équip., sdb, gd terr. + rdch, appart. 2ch., cuis., douche, jardin. 071-41.95.93 - 0498.56.44.07 (V50160)

en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles  
02/246.46.27 - Fax : 02/246.46.30 • enmarche@mc.be • www.enmarche.be

EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11 - 1970 Wezembeek-Oppeem.

RÉDACTRICE EN CHEF : Catherine Daloz - SECRÉTARIAT DE RÉDACTION - JOURNALISTES : Joëlle Delvaux - Philippe Lamotte - Matthieu Cornéris. ADMINISTRATION - PETITES ANNONCES : Carine Renquin - Mathieu Stassart - INTERNET : Jessy Doulette - MAQUETTE : Olagil sprl - MISE EN PAGE : Olagil sprl - Philippe Maréchal.

Affilié à l'Union de la presse périodique UPP - Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique - Tirage moyen 460.000 exemplaires BIMENSUEL - Parution tous les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudis du mois (1<sup>er</sup> jeudi du mois en juillet et en août) IMPRIMERIE : REMY-ROTO - rue de Rochefort 211-213 - Zoning Industriel - 5570 Beauraing

Une erreur dans votre adresse postale ? Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7.

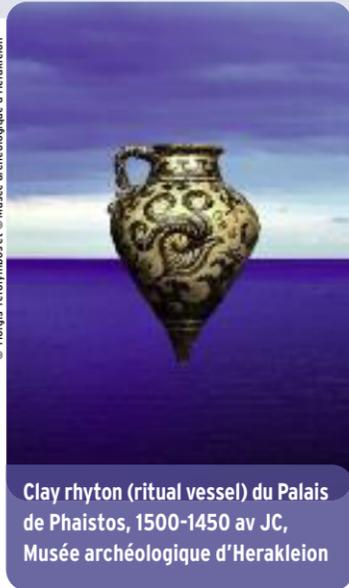


Expositions

Grèce : de l'Antiquité à la crise actuelle

La Grèce est au cœur de deux expositions au Palais des Beaux-arts de Bruxelles: *Nautilus* et *No Country for young men*. Entre passé et présent, plongée dans un pays méditerranéen riche de son patrimoine culturel. Et regards d'artistes sur une Grèce en plein désarroi. A découvrir sans plus tarder, la collection de *Nautilus* entamant son voyage de retour au pays après le 27 avril prochain.

**Nautile.** Le mot, issu du grec ancien, désigne le marin, mais également un petit mollusque à coquille spiralée. Celui-ci sert de guide à la remarquable exposition *Nautilus*. *Navigating Greece*, consacrée à la Grèce et à la mer. "Les Grecs ont toujours entretenu une relation étroite avec la mer méditerranée, expliquent les commissaires de l'exposition. Et la mer a joué un rôle de première importance dans la formation des civilisations qui se sont développées le long des côtes". De l'art cycladique (3.000 avant JC) à l'époque gréco-romaine, en passant par les périodes minoenne, mycénienne, archaïque et classique, *Nautilus* nous fait voyager au cœur des riches culture et civilisation grecques à travers différents thèmes : genèse, écologies, croyances, odyssées, routes maritimes...



Clay rhyton (ritual vessel) du Palais de Phaistos, 1500-1450 av JC, Musée archéologique d'Herakleion

L'exposition rassemble une centaine d'œuvres et d'objets historiques (figurines, sculptures, poteries, fresques, monnaies, monuments funéraires, bijoux...) provenant de 30 musées grecs. Bon nombre sont exposés pour la première fois hors de Grèce. Aux pièces de l'Antiquité s'ajoutent des créations de 20 artistes grecs, illustrant une grande variété de moyens d'expression et techniques modernes : photographie, peinture, gravure, vidéo, installation sculpturale...

C'est dans la confrontation, dans le dialogue entre les œuvres antiques et les créations contemporaines que se trouve certainement le plus grand intérêt de cette exposition à la scénographie soignée.

Ainsi, par exemple, la fresque du Pêcheur de Théra fait face à des photographies représentant la vie des pêcheurs d'aujourd'hui, leurs efforts pour dompter la mer et repousser leurs limites. De même, les Odyssées mythiques et historiques, individuelles et collectives, mises en scène par les artisans de l'Antiquité continuent d'inspirer les artistes contemporains. A l'instar d'Ulysse, qu'ils



La fresque du Pêcheur, 1600-1500 av JC, Musée archéologique de Théra.

soient peints, sculptés ou photographiés, les voyageurs et émigrés d'aujourd'hui se retrouvent face à la peur de l'inconnu, aux dangers d'une mer tumultueuse, aux attraits des contrées lointaines ou encore au bonheur du retour chez soi. Le voyage maritime peut aussi se manifester en une odyssée d'images poétiques et esthétiques, tant la mer est belle.

"Les œuvres présentées, issues de diverses périodes, partagent la même vivacité, les mêmes aspirations existentielles et la même proximité à la vie", commentent les commissaires qui postulent que "la création contemporaine permet de lire, d'interpréter mais aussi d'interroger d'une façon nouvelle les œuvres historiques". Un pari réussi.

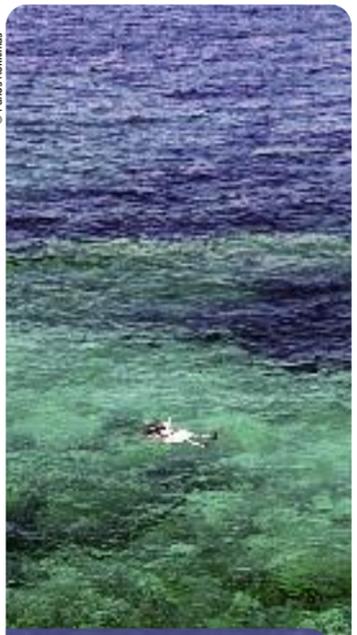
La Grèce en temps de crise

La découverte de l'art contemporain grec se poursuit tout naturellement dans l'exposition *No country for young men*. *Contemporary greek art in times of crisis*, accessible gratuitement au rez-de-chaussée de "Bozar". Ici, la porte d'entrée est davantage politique, voire militante. Une trentaine d'artistes et collectifs grecs exposent leur travail artistique autour de l'impact de la crise sur leur pays (1). "L'exposition rend compte de la réalité socio-économique de la Grèce en se penchant sur les mutations dramatiques produites sous le signe de la crise. Elle montre comment celle-ci a affecté le peuple, le corps social, les institutions, le paysage et l'environnement mais aussi la production artistique, peut-on lire à l'entrée de la première salle. L'exposition se penche aussi sur les opportunités offertes par la crise pour réinventer et ré-imaginer le pays. Elle met en lumière la créativité qui a jailli au cours des dernières années (...)"

La créativité est effectivement au rendez-vous. Ici, par exemple, comme pour rompre avec les images de cartes postales qui collent à ce pays - et peut-être pour dénoncer les coupes sombres dans les budgets culturels -, des affiches défraîchies de sites touristiques semblent oubliées derrière des cadres en verre

abimés. Là, douze panneaux déclinent du noir complet au blanc immaculé la même "Une" du journal *Libération* du 2 novembre 2011 titrant *Le chaos* à l'annonce surprise du référendum en Grèce sur le plan de sauvetage européen. Plus loin, sur une table, *Pawn shop* ressemble au *Monopoly*. Mais dans ce jeu financier inspiré de la réalité grecque, les joueurs ne démarrent pas sur un pied d'égalité...

Films et photographies trouvent une place de choix dans cette exposition. On retiendra la vidéo mettant symboliquement en scène les répercussions de la crise sur la population, au départ d'une scène anodine dans un supermarché. Ou encore le petit film *Qu'en est-il de notre vie?* qui nous invite à dire "non", non aux mafias et à l'Etat dont les pieds gangrenés n'ont pour se dissimuler que les bottes de la répression. Non à l'argent. Et oui à la vie, oui à la liberté..."



Yorgis de Panos Kokkinias (2011)

Entre les reportages photographiques réalisés lors des manifestations à Athènes et les instantanés témoins d'une Grèce à la dérive, abandonnée, dépouillée et détruite, le tableau n'est pas plus rose. Mais il ne manque pas de nous interpellier. Comme on peut le lire sur un panneau, "la gravité de la crise grecque ne concerne pas que les Grecs. Elle est symptomatique d'un malaise européen et peut aussi être considérée comme une partie du tableau mondial".

//JOËLLE DELVAUX

(1) A voir aussi dans l'Atelier Bouwmeester, en face du Palais des Beaux-arts, *Depression Era*, une exposition d'un collectif d'artistes, chercheurs, journalistes, écrivains grecs... sur la crise.

>> *Nautilus* (jusqu'au 27 avril) et *No Country for Young Men* (jusqu'au 3 août) • Palais des Beaux-Arts, 23 rue Ravenstein à 1000 Bruxelles • Infos: 02/507.82.00 • www.bozar.be

//Intersoc Croisière//



Du Rhin romantique à la Moselle pittoresque

Du 11 au 18 septembre, naviguez au gré des flots et faites escale dans des villes chargées d'histoire: Francfort, Mayence, Saint-Goar, Idar, Wiesbaden...



Nouveau séjour

De Francfort, en passant par Mayence, cité romaine devenue la patrie de Gutenberg, vous pourrez admirer les châteaux et les vignes le long du Rhin jusqu'à Saint-Goar. Vous naviguez sur la Moselle où vous visiterez le château de Cochem et Idar, ville des tailleurs de pierres précieuses. Vous terminerez ce magnifique périple en visitant Wiesbaden, puis par une dégustation chez un vigneron.

Transport: en autocar à partir de Bruxelles et Liège jusque et au retour de Francfort; en bateau, sur le Rhin et la Moselle.

Prix: Pont intermédiaire: 1.440 EUR Pont supérieur: 1.565 EUR Supplément single: 299 EUR

Ce prix comprend le voyage en car, la croisière en pension complète, l'animation, la présence d'un accompagnateur Intersoc, la soirée de gala, les excursions reprises au programme et les taxes portuaires.

>> Pour de plus amples informations, contactez notre service clientèle au 070/233.898 de 8h à 18h (le samedi jusqu'à 13h) ou surfez sur www.intersoc.be. Vous y trouverez notre programme complet.

LIC A5654

Offres d'emploi

LA MUTUALITÉ CHRÉTIENNE HAINAUT PICARDIE CONSTITUE UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT DE (H/F)

> travailleurs sociaux

Pour la région de Mons - Mouscron - Tournai.

Fonction: accompagner, soutenir et défendre les personnes à domicile ou au téléphone et assurer leur suivi administratif.

Profil: bachelier en assistant social, détenteur d'un véhicule.

Plus de détails sur www.mc.be/jobs

Envoyez votre candidature pour le 30 avril à Jean-Luc Vanneste, directeur adjoint, 44 rue Saint Brice, 7500 Tournai ou MCHPemploi@mc.be

JEUNESSE & SANTÉ ASBL RECHERCHE (H/F)

> un animateur/employé

CDD (remplacement de repos de maternité) - temps plein - pour la région de Mons.

Fonction: organiser des activités de loisirs et de vacances pour les jeunes, recruter et former des animateurs, assurer le suivi administratif et logistique, animer.

Profil: expérience dans l'animation, flexibilité dans les horaires de travail, détenteur du passeport APE et d'un véhicule.

Plus de détails sur www.mc.be/jobs

Envoyez votre candidature pour le 25 avril à Frédéric Parmentier, directeur adjoint, 44 rue Saint Brice, 7500 Tournai ou MCHPemploi@mc.be

LE CHU DINANT GODINNE DE NAMUR ENGAGE (H/F)

> un pédiatre

Indépendant ou salarié - temps plein.

Plus de détails sur www.chudinantgodinne.be

Envoyez votre candidature par mail à recrutement-montgodinne@uclouvain.be

CARHOP ASBL ENGAGE (H/F)

> un historien

CDI - temps plein - conditions ACS.

Fonction: mener à bien des projets et programmes de recherche historique, d'animation et de formation, d'archivage et de gestion documentaire.

Profil: licence ou master en histoire, spécialisation en histoire contemporaine.

Plus de détails sur www.carhop.be

Envoyez votre candidature avec une attestation d'Actiris avant le 30 avril à Christine Machiels, directrice, 78-82 av. de la Houssière, 7090 Braine-le-Comte ou par mail: info@carhop.be

LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE ASBL ENGAGE (H/F)

> un conseiller politique

CDD (1 an) - temps plein

Fonction: appuyer la direction dans sa mission d'impulsion politique en vue de définir un pilotage collectif pour l'alphabétisation en Wallonie. Accompagner les régionales de l'ASBL dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Profil: diplôme universitaire ou expérience professionnelle et connaissances dans l'éducation permanente, l'action sociale, et l'environnement sociopolitique - capacités d'animation.

Plus de détails sur www.wallonie.lire-et-ecrire.be

Envoyez votre candidature pour le 28 avril à Anne-Hélène Lulling, directrice, 7 rue Artoisenet, 5000 Namur ou par mail à coordination.wallonie@lire-et-ecrire.be

LA MAISON MARIE IMMACULÉE ASBL RECHERCHE (H/F)

> des aides-soignants

pour ses sites de Soignies et de Neufvilles - temps partiel.

Plus de détails et envoi de votre candidature en ligne sur www.asbl-mmil.be

L'ÉCOLE DES DEVOIRS REINE ASTRID ASBL RECHERCHE (H/F)

> un animateur

CDD (remplacement de 2 mois au moins) - mi-temps - barème de la CP 329.02

Profil: diplôme de l'enseignement supérieur social ou pédagogique, passeport APE.

Infos: Philippe Gossuin: 0486/29.18.70.

Envoyez votre candidature par e-mail à phil.gossuin@eddra.be

Offre de service

LES ENFANTS DE TCHERNOBYL ASBL RECHERCHE (H/F)

> des familles d'accueil

pour accueillir durant un mois, en juillet ou en août, des enfants entre 8 et 12 ans habitant au Bélarus dans une région contaminée par l'accident de Tchernobyl. Osez faire le premier pas pour une belle aventure.

Infos: 0497/11.81.80, http://enfants-de-tchernobyl.be



© AM Jabbouf

## L'opinion des Belges sur les soins de santé

À l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'assurance soins de santé invalidité obligatoire, l'Inami a mené une vaste enquête pour savoir comment les Belges évaluent les soins de santé : accessibilité, satisfaction, solidarité et maîtrise des coûts... Globalement, l'évaluation est positive. Il y a cependant quelques gros points d'insatisfaction. Autant de signaux à prendre en compte pour le prochain programme gouvernemental.

L'échantillon (2.200 personnes) peut être considéré comme représentatif de la population. Il est composé majoritairement, comme la population belge, de personnes en bonne santé ainsi que de personnes malades. En fait, 20% des personnes ayant répondu à l'enquête font une utilisation importante des soins de santé. L'avis exprimé reflète donc a priori celui de tout un chacun et pas uniquement celui des malades.

### Large soutien à un système solidaire

Un premier ensemble de questions portait sur les valeurs et les principes fondateurs de notre système. Le soutien à une assurance obligatoire et universelle est particulièrement important. La grande majorité des répondants opte pour un financement solidaire proportionnel aux revenus, c'est-à-dire que les revenus élevés contribuent davantage. Une plus grande majorité encore rejette un système dual : assurance obligatoire pour les pauvres et assurance privée pour les autres. Ils estiment aussi qu'il n'y a pas lieu de moins rembourser ou de plus faire payer les gens pour des maladies ou accidents qui peuvent être attribués au style de vie (fumer, alimentation...) ou à des origines génétiques.

Peu de Belges estiment que la sécurité sociale freine la croissance économique. Ils pensent également qu'elle donne à tout le monde la chance de faire quelque chose de sa vie et rend l'existence plus libre et agréable. Au rang des constats positifs : les partisans du maintien du niveau actuel des indemnités d'invalidité ou d'une éventuelle augmentation d'impôts sont plus nombreux que les opposants. On constate, par ailleurs, un grand consensus pour taxer davantage le tabac, l'alcool et les produits contenant des colorants afin – notamment – d'en dissuader la consommation. Enfin, aux yeux des personnes interrogées, l'augmentation des coûts des soins est principalement due à des causes inévitables : augmentation continue du prix des médicaments, gros bénéficiaires de l'industrie médicale et vieillissement de la population. Les Belges soutiennent donc globalement un système d'assurance soins de santé solidaire et on peut s'en réjouir.

### Insatisfaisant : le coût des soins et l'information

Un second ensemble de questions porte sur les expériences des sondés en termes d'accès, de satisfaction et d'expériences négatives par rapport aux soins. L'enquête confirme, encore une fois, que la part à charge des patients est élevée en Belgique (25% du coût total des soins) et pèse donc sur l'accès à ceux-ci. Ce coût est d'autant plus difficile à supporter que les personnes ont de faibles revenus et/ou sont gravement malades. Ainsi l'enquête confirme qu'un Belge sur dix a de grosses difficultés d'accès aux soins, reporte les soins ou s'endette en raison de frais médicaux élevés. Environ 18% des personnes doivent reporter les soins dentaires ou l'achat de lunettes. Près de 20% ont peur de tomber malade et de "basculer dans la pauvreté".

Ce problème d'accès se reflète aussi dans le faible degré de satisfaction des Belges quant aux montants qu'ils déboursent eux-mêmes pour les soins. Et de pointer en particulier les coûts d'un traitement effectué par un spécialiste et à l'hôpital : factures d'hôpital incompréhensibles, sentiment d'avoir payé trop cher, attente trop longue pour un rendez-vous... Cette insatisfaction n'est pas le signe d'un manque d'intérêt : une très grande majorité des personnes est demandeuse de pouvoir consulter par ordinateur, notamment, les informations sur le coût et la qualité des soins.

### Fraude et rationalisations, des croyances populaires non fondées

Un troisième ensemble de questions sondait les croyances des répondants. Les avis ne sont donc pas formulés sur la base de connaissances ou d'études mais sur la base d'impressions, de rumeurs. Ainsi, alors que seulement 3% des répondants sont invalides, près de 60% croient que de nombreuses personnes sont en congé de maladie ou "sont sur la mutuelle" alors qu'elles pourraient travailler. Ils croient aussi qu'il y a trop peu de contrôles. En même temps, ils attribuent l'augmentation du nombre de personnes en incapacité de travail à l'augmentation de la pression du travail et au stress. En réalité, la croissance du nombre d'invalides est principalement imputable à la réduction des prépensions et à l'allongement des carrières... De plus, les contrôles ne manquent pas.

Les propositions visant à rationaliser les soins en vue de maîtriser les coûts rencontrent peu de soutien : passage par le généraliste pour le renvoi vers un spécialiste, rationalisation de l'offre hospitalière, responsabilisation plus importante du médecin dans ses prescriptions... La seule proposition recueillant un très large soutien est l'octroi du droit de substitution au pharmacien (c'est-à-dire qu'il devrait toujours délivrer le médicament équivalent le moins cher). Ces croyances populaires montrent qu'un travail didactique s'avère indispensable. Il est nécessaire d'expliquer la situation en matière d'incapacité de travail. Plus généralement, il est nécessaire aussi de détailler le pourquoi et le comment des mesures à adopter pour adapter notre système de soins.

**Les Belges, néerlandophones et francophones, soutiennent largement un système de soins solidaire, mais le coût des soins les inquiète. Ils demandent plus d'informations et de transparence. Ils ont également besoin de plus d'explications sur le fonctionnement du système d'incapacité de travail et sur la nécessité de mesures de rationalisation. Voilà quelques enseignements pour rendre nos concitoyens plus satisfaits et convaincus par le système de soins de santé en vigueur dans notre pays.**

## ça se passe

### // Brussels short film festival

Du mercredi 23 avril au samedi 3 mai, plus de 300 courts-métrages belges et étrangers sont à l'affiche du Brussels short film festival. À côté des films en compétition, un festival off, des activités et événements complètent la programmation. Les projections se tiendront dans 6 lieux bruxellois et en Wallonie. Infos : 02/248.08.72 • www.bsff.be

### // Exposition photo : Regards échangés

Du mercredi 23 avril au dimanche 22 mai, l'Union des anciens étudiants de l'ULB et l'ASBL Entres les ligne organisent l'exposition photographique "Regards échangés" au profit de l'hôpital public de Mwenga au Sud-Kivu. Les œuvres de Jean-Frédéric Hanssens peuvent être achetées sur place. Lieu : campus de la Plaine (accès n°4), bd du Triomphe à 1050 BXL. Infos : 0475/36.60.02 • www.entreslignes.be

### // "Je vote donc je suis"

Le mercredi 23 avril à 20h, le collectif Roosevelt.be organise un débat politique, dans le cadre de sa campagne "Je vote donc je suis". Gratuit. Lieu : UNamur, 61 rue de Bruxelles à 5000 Namur. Infos : 0478/45.22.51 • www.jevotedoncjesis.be

### // Soirée-débat : la crise espagnole

Le jeudi 24 avril à 20h, Saw-B et l'ASBL Barricade organisent une soirée débat consacrée à la situation actuelle en Espagne. Entrée libre. Lieu : 21 rue Pierreuse à 4000 Liège. Infos : 04/222.06.22 • www.barricade.be

### // L'Europe par les aînés

Le vendredi 25 avril de 10h30 à 14h, l'ASBL Énéo (mouvement social des aînés) organise une journée d'étude sur le thème : "L'Europe par les aînés". Au programme : rencontre avec les candidats francophones aux élections européennes. Gratuit. Lieu : ANMC, 579 ch. de Haecht à 1031 Schaerbeek. Infos : 02/246.46.73 • www.eneo.be

### // Financement alternatif

Le vendredi 25 avril à 13h30, l'ASBL Association pour la promotion des énergies renouvelables et Rescoop.be organisent une conférence sur les différents modèles de financement alternatifs et d'acceptation sociale. Prix : 20 EUR. Lieu : 2 place Joséphine-Charlotte à 5100 Jambes. Infos : 02/218.78.99 • www.apere.org

### // Family Garden's Days

Les samedi 26 et dimanche 27 avril se tiendra la 2<sup>e</sup> édition de cette grande fête de la nature destinée aux familles. Au programme : animations, expositions, musiciens, dégustations... Prix : 7,5 EUR. Lieu : 22b rue de Hal à 1421 Bois-Seigneur-Isaac. Infos : http://fagada.be

### // Midi santé : le pain

Le mardi 29 avril de 12h à 14h, l'Observatoire de la santé du Hainaut consacre son midi santé au thème du pain et des féculents. Gratuit. Lieu : 30 av. Rêve d'Or à 7100 La Louvière. Infos : 064/31.25.08 • http://observatoiresante.hainaut.be

### // Réchauffement climatique

Le mardi 29 avril de 12h50 à 14h, la Maison des sciences de l'UCL et le kot Astro invitent le professeur Van Ypersele pour une conférence sur les changements climatiques : "Remettons les pendules à l'heure". Gratuit. Lieu : aud. Sud 18, place Croix du Sud à 1348 LLN. Infos : 010/47.33.86 • www.uclouvain.be/467480

### // Éthique, euthanasie et avortement

Le vendredi 2 mai de 10h15 à 17h30, le réseau Pavés convie à une journée d'étude sur "La question éthique : dialogue de convictions". Rencontres entre laïques et croyants, échanges et prises de paroles. Prix : 20 EUR. Lieu : Oude Abdij, Drongenplein à 9031 Drongen. Infos : 067/21.02.85 • http://paves-reseau.be

### // Syndrome d'Ehlers-Danlos

Le samedi 3 mai de 10h à 16h30, l'ASBL Groupe d'entraide des syndromes d'Ehlers-Danlos convie à sa journée d'information : présentation du syndrome, des aides institutionnelles proposées et des bienfaits de l'ergothérapie. Prix : 15 EUR. Lieu : 49 rue Hurlevent à 5060 Velaine s/Sambre. Infos : 071/77.36.54 • www.gesed.com

### // Journée cyclo-solidaire

Le samedi 3 mai, Solidarité mondiale (ONG du MOC) organise la 11<sup>e</sup> journée Cyclo Solidaire. Marcher et rouler pour la solidarité, passer une journée agréable en famille et entre amis, découvrir le patrimoine culturel, naturel et social de Charleroi... Gratuit. Lieu : 58 bd Audent à 6000 Charleroi. Infos : 02/246.38.81 • www.solmond.be

### // Fête de la récup'

Du samedi 3 au dimanche 11 mai, les entreprises d'économie sociales membres de l'ASBL Ressources ouvrent leurs portes. Elles organisent de nombreuses activités (animations, ateliers créatifs, concours...) pour sensibiliser aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux de ce secteur. Infos : 081/39.07.10 • www.larecup.be

### // 120 ans de la Mutualité chrétienne

Le samedi 3 mai de 9h à 18h, la Mutualité chrétienne du Brabant wallon célèbre ses 120 ans de présence. Pour fêter cet anniversaire, la MC s'est associée avec l'Inc'Rock Festival d'Incourt. Au programme de cette journée familiale et festive : un forum "Construisons ensemble la Mutualité de demain", des stands ludiques et interactifs, des espaces jeux pour les jeunes, des concerts pour les enfants, une garde-rie pour les plus petits... Gratuit. Lieu : Inc'Rock, ch. de Namur à 1315 Incourt. Infos : www.mc-unlimited.be/120ans

### // Colloque Penser l'exil

Le mardi 6 mai de 9h à 16h, l'ASBL Cultures&Santé organise une journée d'échange sur les actions culturelles menées avec les personnes ayant vécu l'exil. Gratuit. Lieu : 148 rue d'Anderlecht à 1000 Bruxelles. Infos : 02/558.88.10 • www.cultures-sante.be

### // Justice sociale

Du jeudi 8 au samedi 10 mai de 10h à 17h, Bruxelles Laïque, le Centre Franco Basaglia et l'ASBL l'Autre lieu proposent trois journées de réflexion et d'animation en vue d'élaborer collectivement des pistes pour un cahier de propositions politiques à destination de nos élus. Prix : 5 EUR. Infos : 02/230.62.60 • www.autrelien.be

### // Focus sur l'aidant proche

Le jeudi 8 mai de 9h00 à 16h30, dans le cadre de la semaine des aidants proches, l'ASBL Aidants proches organise le colloque : "Focus sur l'aidant proche". Prix : 30 EUR. Lieu : 136-138 av. Hamoiriaan à 1030 Schaerbeek. Infos : 081/30.30.32 • www.semaineaidantsproches.be

### // Pèlerinage

Du vendredi 9 mai à 19h30 au dimanche 11 mai à 21h se tiendra le 67<sup>e</sup> pèlerinage à Notre-Dame de Chartres. Pour vivre un weekend de partage sur la route. Lieu : (départ) gare de Mons à 7000 Mons. Infos : 02/771.34.79

### // Maladie, handicap et société

Le samedi 10 mai de 9h30 à 16h30, l'ASBL Altéo (mouvement social de personnes malades, valides et handicapées) organise une journée d'étude : "N'effaçons pas les couleurs!". Elle sera consacrée à la prise en compte de la diversité des personnes malades et handicapées au sein de la société. Prix : 20 EUR. Lieu : CSC Bouge, 510 ch. de Louvain à 5004 Bouge. Infos : 02/246.42.26 • www.alteoasbl.be